

ÉCONOMIE p.8
Marie Morin
s'installe
aux Châtelets

SAINT-BRIEUC
ARMOR
Agglo
le magazine
d'information

FIBRE OPTIQUE p.10
De nouvelles
communes
équipées

Dossier p.15 à 22

Gestion des déchets : un enjeu pour l'avenir



BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FÉCIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTEL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÉUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

*La terre, la mer,
l'avenir en commun*
saintbrieuc-armor-agglo.fr

**SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION

Agir pour la réduction de nos déchets

La transition écologique est l'une des priorités inscrites dans le Projet de Territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Si, individuellement, nous avons tous le pouvoir d'agir, notre Agglomération a bien sûr un rôle important à jouer.

La gestion des déchets fait partie des actions fortes qui nous permettront de répondre à cet objectif écologique. Elle concerne aussi bien **la lutte contre les gaspillages que l'incitation au recyclage, au réemploi, à la réduction et à la valorisation des déchets**. Ces leviers d'action sont aussi sources d'emplois locaux et d'insertion sociale.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Or pour réduire notre production, il faut savoir changer nos pratiques. L'un des rôles de l'Agglomération est d'accompagner au changement en informant et en sensibilisant les habi-



Ronan KERDRAON
Président de Saint-Brieuc
Armor Agglomération

tants et les entreprises pour les inciter à modifier leurs modes de consommation et leur gestion des déchets. Il faudra donc faire preuve de beaucoup de pédagogie. Mais, si ces changements sont nécessaires pour la protection de notre environnement, ils sont aussi inévitables car les coûts de collecte et de gestion des déchets vont augmenter.

En effet, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, dont le taux est voté à l'échelle nationale, va fortement augmenter. Par ailleurs, des déchets bien triés – et même si le tri coûte plus cher que l'incinération – peuvent être valorisés et générer des recettes. Or nous sommes confrontés à une chute des cours de ces matières issues du recyclage et donc à une diminution de ces recettes.

La meilleure solution pour minimiser cette augmentation des coûts est de moins produire de déchets et de mieux trier. C'est pourquoi, **les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont décidé d'aller vers une incitation forte à la réduction des déchets** par la mise en place de la redevance incitative. Les ambassadeurs du tri l'expliqueront en allant à la rencontre de chaque foyer dès 2022 et leur proposeront des solutions pour les aider à diminuer leur production de déchets. L'Agglomération va aussi investir dans la réalisation d'équipements favorisant le réemploi et encourager les actions individuelles et collectives, notamment par le compostage et le paillage, pour agir sur les flux dans les déchèteries.

Nous devons être ambitieux dans les solutions à mettre en œuvre pour réduire notre impact sur l'environnement et assumer collectivement ces choix. Mais les actions et les efforts de chacun d'entre nous, au quotidien, participeront fortement à la maîtrise de notre empreinte écologique.



Le Tour de France, qui a traversé l'Agglo le 27 juin, a attiré les foules comme ici, à Plédran.



Plus de 30 Figaros 3 ont sillonné la Baie de Saint-Brieuc, début juillet, lors du Tour de Bretagne à la voile. Cette course revient en 2023 avec son grand départ annoncé à Saint-Quay-Portrieux.





“ Pendant près de trois mois, touristes et promeneurs ont profité des dix expositions du Photo Festival installées pour la plupart dans les rues de Saint-Brieuc.



Retour en images

© PIERRICKCONTIN.FR



“ Plaintel a offert un cadre de verdure apaisant pour une des Siestes musicales de Julien Tiné. Le DJ Briochin s'est déplacé, cet été, dans plusieurs communes du territoire.



“ En vue de la préparation aux JO de Paris 2024, l'équipe de France de volley a suivi un stage à Saint-Brieuc. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du label "Terre de Jeux 2024".



Événement

55 startups au Carré Rosengart

La troisième édition de Grand Ouest Innovations va se dérouler le 13 novembre au Carré Rosengart, au Légué (Saint-Brieuc). 55 startups de l'ouest de la France présenteront leurs activités. « Nous avons retenu



ces startups parmi les 75 qui ont candidaté, explique Jean-Charles Minier, directeur de Baie d'Armor entreprises. *Vingt d'entre elles sont basées en Côtes d'Armor et les 35 autres dans les trois autres départements bretons, en Normandie et dans les Pays de la Loire. Les plus éloignées viennent de Caen, du Mans ou encore de La Roche-sur-Yon.* » Et toutes participent pour la première fois à cet événement labellisé French Tech Saint-Brieuc Bay. Parmi les domaines d'activités représentés, « on retrouvera l'habitat, la mobilité, la santé, le wear tech, l'internet des objets (IOT), l'happy tech, le nautisme, la green tech, les services du futur et la food tech ».

L'objectif de ce rendez-vous grand public et gratuit, « c'est que les visiteurs puissent toucher, voir, comprendre ce que les startups invitées réalisent », insiste Jean-Charles Minier. Lors de la précédente édition, en 2019, Grand Ouest Innovations avait attiré 3 500 personnes.

Foire-Expo

Plus de 300 exposants réunis pendant 9 jours

La Foire-Expo des Côtes d'Armor va prendre place au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc, du 11 au 19 septembre. Plus de 300 exposants – aménagement de la maison, loisirs, gastronomie, automobile... – seront répartis sur sept halls d'accueil couverts (54 000 m²). Saint-Brieuc Armor Agglomération sera présente à l'entrée de la Foire pour informer les visiteurs sur le plan local d'urbanisme intercommunal (page 10) et ses différentes phases. Dans le cadre de la concertation, il sera possible de faire part de ses remarques sur ce document stratégique. Le service collecte des déchets de l'Agglo sera également sur place pour sensibiliser au tri et à la réduction des déchets et informer les habitants sur les changements à venir.

La Foire-Exposition, c'est aussi une exposition événement. Cette année, elle est dédiée aux mythes et légendes celtiques. Conçue comme un parcours scénographique, elle mêle expositions, découvertes, animations, espaces festifs...

À noter que le salon régional des véhicules de loisirs est intégré à la Foire-Expo.



Foire-Expo des Côtes d'Armor, du 11 au 19 septembre, de 10h à 19h sans interruption (20h hall gastronomie), au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc, rue Pierre de Coubertin.

Tarifs : 5 €, gratuit le samedi matin pour tous, le mardi pour les femmes et le jeudi pour les seniors (plus de 65 ans).

Plus d'infos
saintbrieucepocongres.com

Congrès

Le franco-allemand réinventé

Pour leur 65^e congrès, la fédération des associations franco-allemandes (FAFA) et son équivalent allemand organisent, du 14 au 17 octobre, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc, un événement sur le thème des "acteurs du franco-allemand au service de l'Europe". Durant quatre jours, les représentants franco-allemands du monde de l'éducation, de la jeunesse, de l'économie, de l'emploi, de la recherche et de la société civile... vont échanger, construire et travailler en réseau. Entièrement ouvert au grand public et diffusé sur internet, ce congrès propose, les 15 et 16 octobre, un Forum emploi-formation. Une belle occasion de célébrer le 50^e anniversaire du jumelage entre Saint-Brieuc et Alsdorf.

Plus d'infos
congres-fafa-vdfg.eu

Salon

Une matinée dédiée à la création et reprise d'entreprise

La salon de la création et reprise d'entreprise des Côtes d'Armor aura lieu le samedi 27 novembre, de 9h à 13h30, à l'Isipaïa, à Ploufragan. Le format de ce rendez-vous, organisé par ZOOPOLE Développement avec de nombreux partenaires, sera défini courant septembre en fonction des conditions sanitaires. Quel qu'il soit, il est d'ores et déjà prévu de retransmettre les mini-conférences (environ 20 minutes) sur internet en direct et en replay. Elles permettront d'éclairer les porteurs de projet et créateurs d'entreprise sur les formes juridiques des sociétés, les aides, les financements, le positionnement... Ces thématiques seront abordées par des spécialistes : avocats, experts comptables, banquiers, chambre de commerce et d'industrie ou encore collectivités. Même en version digitale, il sera possible de poser des questions et de prendre des rendez-vous en ligne.

Salon de la création et reprise d'entreprise, le samedi 27 novembre, de 9h à 13h30. Gratuit.

Plus d'infos
creationrepriseentreprise22.fr



Entreprise

Nutraveris rejoint le centre-ville briochin

Ce cabinet de conseil quitte les locaux qu'il louait à Ploufragan pour se rapprocher de la gare de Saint-Brieuc et de ses commerces. Un pari pour son dirigeant Cédric Bourges.

Quelle est l'activité de Nutraveris ?

Nutraveris est un cabinet de conseil scientifique et réglementaire en nutrition-santé humaine. Nous aidons les laboratoires à faire autoriser leurs produits – essentiellement des compléments alimentaires, des produits de nutrition pour sportifs, pour les nourrissons... – dans le monde entier. L'entreprise, rachetée en juillet 2020 par le groupe FoodChain ID, réalise 60 % de son chiffre d'affaires à l'international. Elle compte, désormais, une trentaine de salariés : des docteurs, des juristes, des ingénieurs agronomes et des développeurs informatiques.

Pourquoi avez-vous décidé de déménager ?

En 2006, j'ai débuté l'activité de Nutraveris à la pépinière d'entreprises de ZOOPOLE Développement. Deux ans après, on s'installait à l'espace Keraïa, à Ploufragan, où on loue l'ensemble des locaux. Aujourd'hui, on est clairement à l'étroit et un déménagement est indispensable.

Et pourquoi avoir choisi le centre-ville de Saint-Brieuc et plus précisément le bas de la rue de la Gare ?

Certains de mes salariés arrivent de Vannes, de Paris ou encore de Nantes... Une fois arrivés en gare de Saint-Brieuc, c'est plus simple pour eux de descendre la rue. En moins de cinq minutes, ils seront au travail. En outre, le midi, les équipes pourront déjeuner en ville, faire quelques courses... Tous ces éléments – associés à des locaux aménagés en fonction de leurs activités – vont contribuer à une meilleure qualité de vie au travail.

La démarche est aussi engagée...

Je suis né à Saint-Brieuc. Ma famille et moi avons choisi de revenir y vivre après des années à l'étranger et à Paris. Le territoire nous offre un sentiment de sécurité et de bien-être. Alors, oui, je crois en Saint-Brieuc et en son centre-ville. En installant mon entreprise en son cœur, j'espère contribuer à son dynamisme. C'est pour cette raison que je participe depuis le début au projet de Totem de l'innovation qui sera, c'est un hasard, juste à côté

de nos bureaux. Cette proximité provisoire [Le Totem changera, à terme, d'emplacement] peut créer une belle émulation.

À quoi va ressembler le 6, rue de la Gare ?

Le bâtiment, que nous avons acheté, abritait les bureaux de la clinique. L'architecte MAArchitectes (Plérin) a repensé les lieux et a notamment créé une extension à l'arrière pour atteindre les 400 m² de surface et pour pouvoir accueillir 40 à 45 personnes. Aux deux premiers étages, les open spaces sont hauts de plafond et lumineux. Au dernier, sous les toits, l'espace de travail des développeurs est feutré et adapté aux écrans. Au rez-de-chaussée, un patio est accessible de la salle de pause... Normalement, nous devrions emménager en décembre.

Avez-vous reçu des soutiens pour ce projet ?

L'entreprise a reçu une aide financière de Saint-Brieuc Armor Agglomération (10 % du budget total) et une aide de la Ville de Saint-Brieuc pour la rénovation de la façade ainsi que des facilités de stationnement. •





French Tech Saint-Brieuc Bay

“Une communauté faite pour et par les startups”

La French Tech Saint-Brieuc Bay existe depuis juin 2019. Elle regroupe près de 80 startups du territoire.

Un label officiel

La French Tech est un label officiel attribué par les autorités françaises à un territoire reconnu pour son écosystème de startups. « À l'initiative de ZOOPOLE Développement (lire ci-contre), nous avons candidaté en février 2019, raconte Laurent Coulloume-Labarthe, président de la French Tech Saint-Brieuc Bay et dirigeant de Biogroupe (Erquy). Il fallait recueillir la signature de 50 startups et on en a obtenu 73 ! » Résultat : la baie de Saint-Brieuc obtient le fameux sésame, en juin 2019. « On lui a donné un nom à connotation anglo-saxonne pour marquer notre ouverture à l'international et vers les îles anglo-normandes dont nous sommes proches », assure le chef d'entreprise.

La communauté

Aujourd'hui, la French Tech Saint-Brieuc Bay regroupe près de 80 startups installées en Côtes d'Armor (hors Trégor) et 22 partenaires. La stratégie de la communauté est

définie et conduite par le board constitué de 10 personnes. « À chaque réunion, une fois par mois (hors crise sanitaire), le board coopte de nouvelles startups après un pitch d'une trentaine de minutes », explique Julien Bicrel, membre du board et chargé de mission à ZOOPOLE Développement. L'éclectisme est de rigueur. « Nous acceptons les entreprises innovantes quel que soit leur domaine d'activité : tech, transformation de produits agricoles, service, numérique, recyclage de déchets... » précise Laurent Coulloume-Labarthe.

Son rôle

L'objectif de cette communauté est « d'accompagner les startups existantes et d'en faire venir d'autres en mettant en avant nos atouts : un écosystème favorable à l'innovation et un super cadre de vie, déclare le président de la French Tech Saint-Brieuc Bay. Nous ne faisons pas de politique et nous ne nous substituons pas aux structures

d'accompagnement qui existent déjà sur le territoire. Notre communauté est faite par et pour les startups. Nous partageons nos expériences, nos savoirs afin de faire progresser tout le monde ». Cela passe notamment par le "mentoring". Ainsi, Laurent Coulloume-Labarthe a, par exemple, pris sous son aile Cot Cot House, une jeune entreprise qui fabrique des poulaillers en kit.

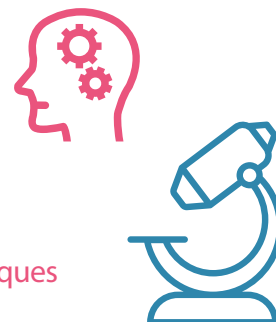
Ses actions

Outre le "mentoring", la French Tech Saint-Brieuc Bay a mis en place un "job-board" qui permet de mutualiser les offres d'emploi. « Nous avons aussi organisé une convention d'affaires et un webinar sur "Le monde d'après", mais la crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser autant d'événements que souhaité », confie Julien Bicrel. La communauté est également impliquée dans le projet de Totem de l'innovation qui va s'installer à la Maison de l'Agglo, en centre-ville de Saint-Brieuc. •



Technopole Saint-Brieuc Armor

ZOOPOLE développement, au cœur de la Technopole



Cette association a deux grandes missions : accompagner les entreprises innovantes et favoriser la recherche et le développement dans le domaine animal, dans les plastiques et les matériaux composites. Elle anime également la Technopole Saint-Brieuc Armor.

Le Technopole Saint-Brieuc Armor

Le Technopole est une zone d'activités, située à Ploufragan, qui regroupe deux pôles : le campus des métiers et le Zoopôle. Le premier réunit des organismes spécialisés dans l'artisanat et/ou la formation ; le second, des entreprises et structures qui travaillent sur la sécurité sanitaire, la santé et le bien-être animal. ZOOPOLE Développement fait partie de ce dernier pôle et est aussi animateur de la Technopole Saint-Brieuc Armor. L'association anime le parc – qui compte une quarantaine d'entreprises et quelque 1 200 salariés –, le fait visiter et organise des rencontres entre structures.

Le centre technique

Le centre technique est une des deux entités de ZOOPOLE Développement. Sa mission : accompagner la recherche et développement dans le domaine de la production et santé animale. Pour cela, il dispose d'un pôle formation continue pour adultes et d'un pôle expertise. Ce dernier, composé de deux vétérinaires investigateurs, de deux techniciens et d'un biologiste, propose des protocoles pour tester des produits notamment en élevage. Le pôle formation forme près de 1 400 stagiaires dans des domaines variés, comme l'hygiène et la sécurité alimentaire, les techniques de labora-

toires, la production et la santé animales. Le centre technique accompagne également la R&D dans le domaine des plastiques et des composites via la plateforme ID composites, installée à l'IUT de Saint-Brieuc.

La technopole

« On parle de la technopole ou de fonction technopolitaine pour éviter la confusion avec la Technopole Saint-Brieuc Armor », sourit Pauline Chong, responsable de cette seconde entité qui intervient sur le secteur des Côtes d'Armor (hors Trégor). La technopole a trois grandes missions : la sensibilisation des étudiants et des chercheurs à l'entrepreneuriat ; l'accompagnement à la création d'entreprises innovantes ; l'aide au développement des sociétés innovantes. « Ces missions sont exercées quelle que soit la filière », assure Pauline Chong. Opérations de communication, animations techniques, implication dans la French Tech Saint-Brieuc Bay... sont autant d'actions menées afin de remplir ces missions.

2 millions d'€

Le budget global de ZOOPOLE Développement (26 salariés) est d'environ 2 millions d'€. Un tiers provient de subventions de la Région, du Département, de Saint-Brieuc Armor Agglomération, de l'État, de Lamballe Terre et Mer et de Dinan Agglo. •

Technopole Saint-Brieuc Armor

Campus des métiers

Artisanat et formation

- Cité du goût et des saveurs
- Bâtipôle
- Véhipôle
- Chambre des métiers



ENVIRON
200
PERSONNES

Zoopole

Sécurité sanitaire, santé et bien-être animal

- Itavi (Institut technique de l'aviculture)
- Laboceca (laboratoire d'analyses)
- CNAM (Conservatoire national des arts et métiers)
- ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'environnement et du travail)
- ZOOPOLE Développement
 - Technopole : accompagnement individuel des entreprises innovantes
 - Centre technique : accompagnement en recherche et développement dans les domaines de la production et la santé animales et dans les plastiques et les matériaux composites
- Avipole formation
- GDS (groupe de défense sanitaire)
- DDPP22 (Direction départementale de la protection des populations)



ENVIRON
1 000
PERSONNES

Animée par



ZOOPOLE Développement

- organisation de rencontres, de matinées
- visite du parc d'activités
- création d'un stand commun au Space (salon international de l'élevage de Rennes)...





Implantation

Marie Morin s'installe aux Châtelets

L'entreprise quessoyaise spécialisée dans les desserts crée un deuxième site de production à Trégueux. Cette usine sera dédiée à la fameuse mousse au chocolat à l'ancienne.

Marie Morin se porte bien. Créée en 1994, par Marie et Alain Morin, l'entreprise est dirigée, depuis plusieurs années, par deux de leurs trois fils, Bruno et Éric. « Nous sommes installés à Quessoy depuis les débuts, explique Bruno Morin. En 2003, suite à l'incendie qui a dévasté notre usine, nous nous sommes implantés de l'autre côté de la zone de l'Espérance, où nous sommes toujours. » Mais depuis, le site, qui faisait 800 m² à l'époque, a connu des agrandissements successifs pour atteindre 3 500 m² en 2019. Et actuellement, une extension de 400 m² est en construction afin de créer « des locaux sociaux ».

Le terrain et le site de production quessoyais sont exploités à leur maximum. « Or, cela fait près de trois ans que je fais patienter des clients... » assure Bruno Morin qui s'est résolu, avec Éric, à chercher un autre espace pour se développer. C'est à Trégueux, zone des Châtelets, que les deux frères ont trouvé leur bon-

heur : 16 800 m² vendus par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Si le futur bâtiment fera 2 400 m², il reste suffisamment de surface pour de potentiels agrandissements. « L'idée est de ne pas être bloqués dans le futur », déclarent les dirigeants séduits par la superficie de l'emplacement, mais aussi par sa topographie plate, son raccordement au gaz et à la fibre, sa facilité d'accès et sa proximité de la quatre-voies et de Quessoy.

Disposer d'un second site de production présente d'importants atouts. « Il va nous permettre de répondre à la demande de nos prospects », affirme Bruno Morin. Cette nouvelle usine, dédiée à la production de mousse au chocolat à l'ancienne (45 % des

ventes totales), sera équipée d'une machine dont la capacité atteint 12 000 pots par heure contre 4 500 actuellement. « Il va également soulager les équipes de Quessoy qui, depuis plusieurs mois, travaillent en trois-huit. Elles pourront ainsi passer en deux-huit. » Enfin, « exploiter deux usines permet de sécuriser l'emploi et la marque. En cas d'incident grave, l'une ou l'autre peut prendre le relais ».

Pour créer cette nouvelle usine, Marie Morin investit 7 millions d'€ : 4,5 millions pour le terrain et le bâtiment et 2,5 millions pour les machines. Sept ou huit emplois devraient compléter l'effectif de 64 salariés (80 avec les intérimaires). « On table sur un démarrage de l'activité en mai 2022 », confie Bruno Morin. •



Bruno (à gauche) et Éric Morin.

24 millions

C'est le chiffre d'affaires de Marie Morin (en 2020), entreprise qui connaît une croissance régulière de 15 à 20 % selon les années. La clé de son succès, selon Bruno Morin : « Des produits authentiques, simples, ce goût d'enfance et une liste d'ingrédients la plus courte et la plus locale possible. » La gamme de produits se caractérise également par sa simplicité : une trentaine de référence au maximum. « Si on crée un nouveau produit, on en retire un ancien. » Plus de 80 % des desserts Marie Morin sont vendus en grandes et moyennes surfaces.



Attractivité économique

Ils ont choisi l'Agglo et le revendiquent

Saint-Brieuc Armor Agglomération veut développer sa notoriété. Onze acteurs locaux se mobilisent auprès d'elle pour mettre en avant les atouts du territoire.

Onze chefs d'entreprise et professionnels de la santé s'engagent auprès de l'Agglomération pour faire connaître le bassin de vie local et ses atouts. Objectif de cette campagne de communication : attirer de nouvelles entreprises et des compétences sur le territoire.

Pourquoi ont-ils cru en Saint-Brieuc et son Agglo ? Qu'est-ce qui justifie ce choix ? Comment perçoivent-ils le territoire ? Quels sont leur coups de cœur ? Pourquoi d'autres entrepreneurs et leurs collaborateurs devraient aussi rejoindre la Baie de Saint-Brieuc ? Autant de questions auxquelles les onze "grands témoins" répondent au travers de leurs propres récits. Il s'agit de :

- Nicolas Adam, chef étoilé de La Vieille Tour et dirigeant de Portland ;
- Cédric Bourges, président de Nutraveris ;
- Xavier Bourgois, dirigeant NOBA ;
- Arnaud Dekytspotter, CEO de DK Innovation ;
- Servane Desplat-Le Graët, dirigeante d'Inside Campus ;

- Nicolas Eterradosi, directeur de l'ANSES ;
- Cynthia Garrignon, chirurgienne à l'Hôpital Yves-Le-Foll ;
- Julien Lefebvre, directeur du Novotel de Saint-Brieuc, hôtel quatre étoiles ;
- Lionel Moretto, dirigeant de Metafer Cfer et de Metafer Patrimoine ;
- Pascale Thébaud, dirigeante de Quintin Viandes ;
- Juillette Girard, co-gérante de Teem Electronique.

La campagne "Baie de Saint-Brieuc, Créez, Innovez, Respirez" repose sur la création de onze visuels et onze vidéos qui mettent en avant les témoignages de ces acteurs locaux. D'octobre 2021 à novembre 2022, elle sera principalement déployée dans les grandes villes de l'ouest de la France telles que Lille, Rouen, Caen, Nantes, Rennes mais aussi, selon les supports, à Lyon et en Rhône-Alpes. L'affichage urbain, dans les aéroports, ou encore la diffusion dans la presse seront complétés par une campagne sur Facebook,



LinkedIn et sur des sites de journaux nationaux.

L'ensemble de la campagne est à découvrir sur le site internet de l'Agglo et ses réseaux sociaux.

Plus d'infos
saintbrieuc-armor-agglo.bzh



Salon

Une journée consacrée à la traçabilité alimentaire

La salon professionnel de la traçabilité alimentaire se déroule le 21 octobre, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc.

56 % des consommateurs renoncent à un achat par manque d'informations produits ; 70 % souhaitent connaître l'origine de tous leurs aliments et leurs composants... La traçabilité alimentaire représente un vrai enjeu pour les professionnels. Un nouveau rendez-vous est ainsi dédié à cette thématique. Pour sa première édition, les organisateurs du salon de la traçabilité alimentaire 3S – pour des produits sains, sûrs et suivis – ont choisi Saint-Brieuc et son Palais des congrès et des expositions.

Des démonstrations, des ateliers, des conférences, des rendez-vous d'affaires, une zone d'activité... sont au programme. Tout au long de la journée du 21 octobre, des experts de la traçabilité alimentaire partageront leurs expériences et échangeront sur les pratiques en cours et à venir. Huit pôles seront représentés : matières premières et ingrédients, laboratoire et analyse, hygiène et maintenance, emballage et conditionnement, marketing et commercialisation, nouvelles technologies, transport et logistique et réglementation.





Fibre optique

« Avant, je devais grimper sur la cabane pour avoir du réseau »

PLUi

Notre avis compte

Les habitants de l'Agglomération peuvent s'exprimer et poser des questions sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration.

Éviter qu'un champ exploité se transforme en lotissement, empêcher qu'une construction nuise à un point de vue remarquable, adapter notre développement aux capacités de notre milieu naturel... Mais aussi, redynamiser nos centres-bourgs, permettre un accès aux services et multiplier les modes de déplacements pour rendre le territoire accessible à tous. Et enfin répartir la production de logements sur le territoire... Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) permet de réguler nos activités pour offrir un cadre de vie qui convienne à tous.

Les grandes orientations du PLUi se sont construites après plusieurs étapes de diagnostic et de concertation et développées dans le Projet d'aménagement et de développement durables (1). À terme, le PLUi fixera les règles d'urbanisme à la parcelle (publique ou privée) qui s'imposent à tous, communes, particuliers, entrepreneurs, agriculteurs...

Réunions publiques, forum citoyen et ciné-débat ont permis aux habitants de s'informer et de s'impliquer dans la construction du PLUi. Il est toujours possible de participer à la concertation par le biais d'observations, de questions ou de sollicitations. Plusieurs solutions sont proposées :

> par e-mail : concertation.plui@sbaa.fr.

> par courrier : M. le Président, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Service urbanisme - ADS, 5 rue du 71e RI - CS 54403 - 22044 Saint-Brieuc cedex 2.

> sur l'un des registres de concertation disponibles au siège de l'Agglomération ou dans les pôles de proximité (page 29).

Une expo sur le diagnostic du projet de PLUi est proposée au siège de l'Agglomération. Tous les documents sur le PLUi sont en ligne sur le site internet de l'Agglo. Les versions papier sont consultables au siège de l'Agglomération.

Après la concertation (jusqu'en 2023), le PLUi fera l'objet d'une enquête publique d'un mois et sera soumis à approbation en 2024.

Plus d'infos

02 96 77 60 75

(1) Le PADD du PLUi a été débattu le 28 novembre 2019 en conseil d'Agglomération.

La fibre optique est arrivée au Bodéo et tous les logements sont désormais raccordables. La vie personnelle, mais surtout professionnelle, de Luc Cathelie, forgeron dans la commune, a ainsi été simplifiée.

« Pendant le confinement on se faisait des appels vidéo avec les copains. Sauf que nous, on nous voyait qu'en photo tellement notre débit internet était faible », explique Luc Cathelie qui vit et travaille au Bodéo. Pour ce forgeron et sa famille, la crise sanitaire et les confinements ont accentué la nécessité d'être raccordés à un réseau internet plus efficace.

La fibre optique a été installée en mai et Luc Cathelie a fait raccorder sa maison et son atelier quelques semaines plus tard par le fournisseur d'accès Orange. Ce dernier est, avec Free, le seul à s'être positionné sur le secteur. « L'installation de la fibre optique est indispensable car nous vivons dans un monde connecté, assure Luc Cathelie. Professionnellement, tout va désormais plus vite que ce soit pour l'administratif ou la communication extérieure. » Un changement radical dans la vie de Luc. « Avant, je devais grimper sur la cabane pour obtenir

du réseau, maintenant je peux recevoir des messages avec mon portable dans la maison », sourit-il.

Michel Jouan, maire du Bodéo, se réjouit de voir sa commune, précédemment en zone blanche, être la première de l'Agglo à avoir accès à la fibre grâce au programme BTHD (Bretagne Très Haut Débit). Un soulagement pour lui puisqu'elle était attendue depuis plusieurs années. « On a commencé à en parler avec les élus et le conseil départemental en 2014... »

2 milliards d'€ d'investissements

Parmi les 32 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération, 13 de l'aire urbaine sont déployées et financées par un opérateur privé. À l'inverse, les 19 communes du littoral et du sud de l'Agglomération, dont Le Bodéo, sont déployées dans le cadre du programme BTHD piloté de Mégalis Bretagne. Le projet Bretagne Très Haut Débit, mis en place par les collectivités territoriales bretonnes, est divisé en trois phases qui s'étendent de 2013 à 2026. Le projet a pour ambition d'amener le très haut débit à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons d'ici 2026. Un projet d'un coût total estimé à 2 milliards d'€. Ce programme, financé par l'Europe, l'État, la Région, le Département et l'Agglomération, pèse 8,2 millions d'€ sur le budget de l'Agglomération. Un financement conséquent et échelonné sur dix ans, soit jusqu'en 2027.

Les prochaines communes de la phase 1 devraient être raccordables fin 2021. Ainsi, Lantic devrait être équipée d'ici la fin de l'été et les communes de Quintin, Plaine-Haute et Tréveneuc, à partir de l'automne. •

60 000

logements ou entreprises pouvaient, en juin 2021, s'abonner à la fibre optique dans la zone où le déploiement est assuré et financé par Orange. Cet opérateur privé intervient dans les secteurs d'Hillion, Langueux, La Méaugon, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic-Trémeloir, Saint-Brieuc, Saint-Donan, Saint-Julien, Trégueux, Trémuson, Yffiniac. Plus de 16 500 prises ont été raccordées au cours de l'année 2020 sur l'ensemble de ces communes.



Déplacements

Et si on se mettait au covoiturage !

L'Agglo et l'association Éhop s'associent pour révéler nos envies de devenir covoitureurs.



Les avantages du covoiturage

En complément de l'offre du réseau des Tub, le covoiturage est une solution de transport alternative à la voiture en solo. Le covoiturage, comme le car, le train ou le bus, c'est beaucoup d'avantages : moins de stress, plus de convivialité, de la solidarité, un budget transport réduit et une voiture de moins dans le trafic.



Covoitureur ?

Un covoitureur, c'est quelqu'un qui partage ses trajets automobiles à l'occasion ou régulièrement, à la ville ou à la campagne, à 18 comme à 87 ans. Le concept du covoiturage n'est pas de créer de nouveaux trajets, mais bien de partager ceux réalisés en voiture avec des personnes qui ont besoin des mêmes trajets aux mêmes moments. Un covoitureur peut être conducteur, passager ou les deux alternativement. Le passager peut ne pas avoir de voiture, pas le permis ou tout simplement souhaiter laisser sa voiture au garage de temps en temps.



Une démarche économe...

Pour nous permettre de covoiturer au quotidien selon nos besoins, Saint-Brieuc Armor Agglomération est partenaire de l'association Éhop et de la plate-forme numérique ouestgo.fr. L'Agglo a ainsi fait le choix d'un covoiturage sans commission, accessible à tous car Éhop et ouestgo.fr ne prennent pas de commission sur la mise en relation entre covoitureurs. En revanche, les covoitureurs partagent les frais de transport.



... et simple

Ouestgo.fr nous met directement en relation avec d'autres covoitureurs. La plate-forme propose trois modules : covoiturage domicile-travail, événementiel ou solidaire. C'est nous qui choisissons notre covoiturage ! Il suffit de s'inscrire, de signaler nos trajets réguliers et de rechercher nos futurs conducteurs ou passagers.



Un solution solidaire

Le service Éhop solidaires accompagne gratuitement au 02 99 35 01 56 (du lundi au vendredi, 9h30-12h30/14h-17h) les personnes qui cherchent un covoiturage pour aller au travail, à un entretien d'embauche, à un stage ou à une formation. Le conducteur pourra demander une participation aux frais à hauteur de 8 centimes d'euros par kilomètre.

L'Agglo à votre service

Transport Est-Ouest

Rendez-vous aux cafés TEO

Dans le cadre de la troisième tranche du chantier de Transport Est-Ouest, des rencontres avec les riverains, usagers, associations... sont prévues en septembre et octobre.



Trois cafés TEO sont organisés, à la Halle Maryvonne Dupureur, 67, rue Théodule Ribot, à Saint-Brieuc :

- mardi 14 septembre, de 19h à 21h ;
- jeudi 16 septembre, de 19h à 21h ;
- mardi 5 octobre, de 19h à 21h.

Ces rendez-vous sont ouverts à tous : riverains, commerçants, usagers, associations... Au programme : un travail collectif sur les plans simplifiés des esquisses des aménage-

ments du tracé TEO 3 B et C avec l'équipe de techniciens et des élus. Pour rappel, ce secteur comprend la rue Théodule Ribot, le boulevard de l'Atlantique et le rond-point Pablo Neruda, ainsi que l'aménagement de parkings relais aux extrémités (dans les quartiers Chaptal et Plaines-Villes).

Plus d'infos

teo.debatomap.com, teo-infos@sbaa.fr



Un commentaire, des remarques, une info, réagissez sur facebook (facebook.com/saintbrieucagglo)

Relais petite enfance

Une journée dédiée aux tout-petits

Les Rencontres territoriales petite enfance se déroulent le mercredi 29 septembre, à Ploufragan. Elles s'adressent aux parents, aux enfants de 0 à 4 ans et aux professionnels (assistants maternels, éducateurs de jeunes enfants...).

Des ateliers adultes et enfants

Durant toute la journée, des ateliers de 30 ou 45 minutes en lien avec les sens seront proposés aux adultes et aux enfants. Pour y participer, il convient de s'inscrire dès maintenant (coordonnées ci-dessous), mais des inscriptions resteront possibles sur place en fonction des disponibilités. Création de bouteilles sensorielles – Remplies de pâtes, de boutons colorés ou encore de plumes... ces bouteilles plaisent beaucoup aux petits qui s'amuse à les secouer. Un jeu qui éveille leurs sens, notamment la vue et l'ouïe.

Les Z'émotions signées – Sandra Sorgiard, de La Diffé'Rance, va lire des comptines et raconter des histoires courtes en marquant les moments forts et les émotions par des gestes. Cette spécialiste de la communication gestuelle estime que « le jeune enfant peut exprimer ses besoins ou ses envies grâce aux signes qu'il se serait appropriés par imitation. Du coup, comme il est compris, il est moins frustré et il y a moins de pleurs... ». Sensoris moteurs – La psychomotricienne Anabelle Gateau proposera une découverte de la motricité. L'objectif : aider les enfants à ressentir leur corps et leurs sensations.

Sens en éveil – Petits et grands évolueront librement dans et autour de l'installation sensorielle de la compagnie Voyageurs immobiles à la découverte de sons, de matières... Mur d'expression – Muriel Philipp, praticienne art thérapeute, accompagnera les petits qui s'exprimeront grâce à la peinture, au dessin... Sur demande, cet atelier peut être traduit en langage des signes.

Des ateliers pour les adultes

Des échanges sur trois thématiques différentes seront proposés l'après-midi aux adultes, parents et professionnels de la petite enfance. Une inscription en amont du 29 septembre est proposée.

Le développement psychomoteur et l'importance du mouvement – Les mouvements permettent aux jeunes enfants de communi-

quer, de découvrir leur environnement... Ils sont essentiels pour leur développement. Oralité alimentaire, audition, langage... Observer les signes d'alerte – Lors de ce moment de discussions, Estelle Allo, orthophoniste, présentera les différents signes pouvant révéler un trouble de l'audition, du langage... Il sera aussi question de prévention et d'accompagnement. Accueillir la colère et s'en libérer – Muriel Philipp, praticienne art thérapeute, donnera quelques clés pour gérer au mieux la colère des petits. Sur demande, cet atelier peut être traduit en langage des signes.

Des stands et ateliers libres

La Protection Maternelle et Infantile (PMI), les associations Stop VEO-Enfance sans violences, Handicap agir tôt, la Diffé'Rance... seront présentes afin d'apporter conseils et renseignements. Un parcours sensoriel en extérieur, un atelier Kims senteurs, un coin lecture ou encore un espace multi-sensoriel seront accessibles sans réservation.

Film-cinéma rencontre

Cette soirée est réservée aux adultes. Elle démarrera par la projection du film "L'arbre de l'enfance – Quelle enfance pour quel adulte", d'Anne Barth. Ce documentaire recueille plusieurs témoignages. Celui de Juliette qui a été filmée de ses 11 à 17 ans ; celui de Béatrice, mère d'une jeune fille ; et celui de Daniel, père de cinq enfants. Ils



permettent de s'interroger sur les impacts de l'éducation reçue dans l'enfance sur le rôle de parent, d'enseignant, d'éducateur et sur la façon d'éduquer les enfants pour qu'ils deviennent des adultes heureux. La projection sera suivie d'échanges animés par Stop VEO-Enfance sans violences, association qui lutte contre les violences éducatives ordinaires (claque, fessée, tape, menace, humiliation, chantage affectif...).

Rencontres territoriales petite enfance, le mercredi 29 septembre, de 9h à 13h et de 13h30 à 18h, à l'espace Ispaia, 4, rue Camille Guérin, à Ploufragan. Gratuit.

Plus d'infos
saintbrieuc-armor-agglo.bzh
02 96 77 60 50
rpegglo@sbaa.fr

L'accueil individuel : un vrai choix

Le samedi 16 octobre, de 8h45 à 12h30, à l'espace Ispaia (Ploufragan), des tables rondes des témoignages vidéo et une expo photo permettront de mettre en avant les atouts de l'accueil individuel. Ce dernier comprend l'accueil auprès d'assistants maternels, en crèche familiale, en maison d'assistant maternel (MAM) et la garde à domicile. Cette matinée s'adresse tant aux professionnels de la petite enfance qu'aux parents.

Entrée libre et gratuite sur présentation du pass sanitaire.

Aire marine éducative

Ils protègent leur bout de plage

Des écoliers de l'Agglomération gèrent, avec leurs enseignants, de petites zones du littoral. Une façon de sensibiliser les jeunes à la protection du milieu marin et de leur faire découvrir ses acteurs.

Trois écoles de l'Agglomération ont créé, cette année, leur Aire marine éducative (AME) : Sainte-Anne et La Vigie, à Binic-Étables-sur-Mer, et Port-Horel, à Plérin. Le concept d'AME est né aux Îles Marquises (Polynésie française) en 2012. Il est le fruit de l'imagination des élèves de l'école primaire de Vaitahu qui ont souhaité devenir responsable de leur propre aire marine protégée en face de leur école.

Chez nous, le projet a d'abord été porté par les enseignants. « Mes élèves bénéficient de six séances de voile par an et avec Ronan [Ronan Le Goff, moniteur de voile au Pôle nautique Sud Goëlo], on a souhaité aller plus loin », explique Anne-Gaëlle Perchec, enseignante à l'école Sainte-Anne. « Même si les enfants vivent à proximité de la mer, on se rend compte qu'ils connaissent mal le milieu maritime », ajoute Ronan Le Goff.

Pour mener le projet d'Aire marine éducative et bénéficier de l'accompagnement de l'Office français de la biodiversité, les écoles doivent candidater. Comme l'école Sainte-Anne, La Vigie et Port-Horel ont reçu l'avis favorable de l'OFB en septembre 2020.

La première étape, quelques semaines après la rentrée des classes : la constitution d'un conseil de la mer. « Il peut prendre différentes formes selon les établissements », explique Servan Nulliac (Ligue de l'enseignement) et Florian Bargat (Litt'Obs), coréférents des projets binicais et plérinais. À Sainte-Anne, par exemple, le conseil compte 8 élèves délégués – contre 18 à La Vigie et 50 à Port-Horel – deux enseignants et un référent extérieur (Ronan Le Goff).

Le premier conseil de la mer permet de présenter le projet d'AME et de définir la zone littorale sur laquelle les élèves vont intervenir. « Nous avons choisi un rectangle – grand comme un terrain de foot – sur la plage du Moulin, juste après la filière, indique Anne-Gaëlle Perchec. Nous voulions pouvoir rejoindre l'AME à pied depuis l'école. » La Vigie, elle, intervient sur une partie de la plage de La Branche et Port-Horel, aux Bleuets.

Des sorties et des animations sont ensuite organisées pour définir, puis agir sur la problématique définie par les élèves. Ces derniers, quel que soit l'établissement,

ont choisi de travailler sur la réduction des déchets.

Découverte de la faune et de la flore de leur AME avec des animateurs nature de la Maison de la Baie, visite de la criée de Saint-Quay-Portrieux et de la Maison de la terre (Lantic), sensibilisation au parcours de l'eau avec le service bassins versants de l'Agglo, ramassage de déchets avec Surfrider foundation... Les activités varient d'une école à l'autre, tout comme les projets.

« Les enfants souhaitent installer des bacs à marée, or la mairie venait juste d'en commander, raconte Anne-Gaëlle Perchec. Ils ont alors demandé à ce que les poubelles de tri soient rapprochées des bacs. »

Les trois écoles ont obtenu leur labellisation juste avant les grandes vacances. Elle est remise en jeu tous les ans, mais l'idée est de pérenniser les AME. « Ce projet motive vraiment les enfants, qui sont très sensibles à la protection de l'environnement », constate l'enseignante. « L'idée est de partager nos expériences avec les autres écoles et de faire des émules », conclut Ronan Le Goff.





Environnement

Des graffs pour préserver l'eau

Cet été, des animaux marins sont apparus sur le sol de certaines communes de l'Agglo. Ils ont été graffés dans le cadre de la campagne de communication "La mer commence ici".

Il fait chaud cet après-midi d'août au skatepark du Fœil. Cinq jeunes garçons sont pourtant affairés dans le bowl, au milieu des bombes de peinture. Ils réalisent des graffs à même le sol. Cette activité n'a rien d'illicite : elle est organisée par l'Agglomération, en lien avec la mairie. Bertrand Keravis, directeur du festival Just do paint, est même présent pour les aider.

Cette animation fait partie de la campagne de communication "La mer commence ici", menée par le service Protection des milieux aquatiques de l'Agglo. Elle vise à interpeller les habitants et leur rappeler qu'il est essentiel de ne rien jeter dans les avaloirs.

L'atelier graff a d'ailleurs démarré par un peu de sensibilisation. « J'ai expliqué aux jeunes ce qu'est un avaloir, raconte Laurine Bedue, technicienne à l'Agglo. Comme beaucoup de monde, ils les confondent avec les bouches d'égout... » Or, contrairement à ces dernières, les avaloirs ou grilles d'évacuation mènent directement aux rivières puis à la mer sans

subir aucun traitement. Indispensables à la collecte des eaux de pluie, il arrive fréquemment qu'ils servent, à tort, à rejeter nos eaux sales ou nos déchets. « Ces déversements sont sources de pollution », insiste la jeune femme, qui montre aux ados des images de rivières blanches, pleines de mousse ou recouvertes de poissons morts.

« Je savais déjà qu'il ne fallait rien jeter par terre ou dans les grilles, confie Joris, 12 ans. Mais je ne pensais pas que cela pouvait causer des pollutions aussi graves. » Même stupéfaction pour Matt, pourtant informé sur la protection de l'environnement.

Après ces échanges, les jeunes garçons ont réfléchi aux graffs qu'ils souhaitaient réaliser près de l'avaloir choisi par la municipalité, soit dans le skatepark. « L'idée, c'est qu'ils évoquent la mer », annonce Bertrand Keravis. Ils optent alors pour une vague qui sort de la grille avec un requin, un maquereau..., « comme si la mer débordait et sortait par l'avaloir ».

Adoptons les bons gestes

- Ne pas utiliser de désherbants chimiques. Ils sont interdits pour les particuliers depuis 2019.
- Récupérer et déposer les excédents de produits nocifs en déchèterie.
- Nettoyer les pinces et autres outils de bricolage dans les lieux adaptés.
- Récupérer l'huile de moteur et la déposer en déchèterie quand la vidange est réalisée à domicile.
- Utiliser de l'eau sans produit pour le nettoyage des balcons, terrasses, toitures...
- Laver les voitures dans un espace dédié à cette activité.
- Utiliser un cendrier de poche.
- Évacuer toutes les eaux sales (eaux de lavage des sols, par exemple) par les toilettes ou l'évier. De manière générale, toutes les eaux souillées déversées sur la chaussée finissent par ruissellement dans les avaloirs.

Après 2 h 30 de travail, le graff est terminé. Un macaron "La mer commence ici, Ne rien jeter" est peint au pochoir. « Le graff interpelle, on s'arrête, on lit le message et... on fera sûrement plus attention à ce qu'on jette après dans la rue », assure le graffeur.

Comme au Fœil, des graffs ont été réalisés à Yffiniac, Saint-Carreuc, Ploufragan et Lanfains. Cette opération est financée par l'Agglo, via des fonds de l'Agence de l'eau. Des macarons "La mer commence ici" vont progressivement apparaître dans toutes les communes du territoire. •

Développement durable

Rob Hopkins à Saint-Brieuc

L'initiateur du mouvement mondial des villes en transition donne une conférence, le samedi 25 septembre, à Saint-Brieuc.

Alors que nous assistons à la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes et à la montée des inégalités, comment lutter contre le dérèglement climatique et les injustices sociales ? Quelles solutions s'offrent à nous au niveau local pour accélérer la transition ? Comment la pandémie doit-elle nous pousser à réaménager le fonctionnement des villes et des entreprises, en les rendant plus résilientes ?

"Sans transition ! magazine" convie Rob Hopkins, initiateur du mouvement mondial des villes en transition, pour une tournée sur le thème "Accélérons la transition !". Ce chercheur et écrivain britannique, protagoniste du film "Demain", sera ainsi présent le samedi 25 septembre, à 18 h, à La Passerelle, à Saint-Brieuc pour une conférence exceptionnelle.

Plus d'infos

Réservations sur www.billetweb.fr/rob-hopkins-a-saint-brieuc. Gratuit



Gestion des déchets : un enjeu pour l'avenir

Gestion des déchets

“ Saint-Brieuc Armor Agglomération est responsable de la collecte et du traitement des déchets. Si le travail des rippeurs est le plus visible, il n'est qu'une étape dans le parcours des déchets de nos poubelles aux usines de valorisation. Avant que nos bouteilles plastiques soient, par exemple, transformées en pulls polaires, les étapes et les acteurs impliqués sont en effet nombreux. Tout un travail est mené, depuis plusieurs années, par l'Agglo pour optimiser la collecte, améliorer le tri, réduire la quantité de déchets produits et ainsi maîtriser les coûts. L'enjeu de cette démarche est environnemental et financier.



Recyclage

Le long périple des déchets

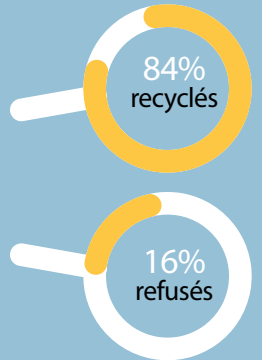
Avant d'être recyclés ou traités, les ordures ménagères, le verre ou encore les "recyclables" de la poubelle jaune suivent un parcours rodé, mais ponctué de nombreuses étapes. Plus le tri à la maison ou dans les déchèteries est efficace, plus simple, plus écologique et moins onéreux sera le traitement des déchets. L'enjeu des prochaines années : réduire au maximum l'enfouissement et l'incinération des déchets.



Gestion des déchets



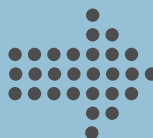
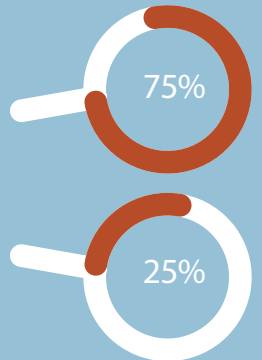
Centre de tri Génériss Ploufagran (22)



Plateforme de regroupement Ploufagran (22)



Quai de transfert Ploufagran (22)



60 catégories de déchets triés sur site



27 bouteilles plastiques = 1 pull polaire

7 bidons de lessive = 1 siège auto

6 briques de lait = 1 rouleau de papier toilette

19 000 boîtes de conserve = 1 voiture

670 canettes = 1 vélo

1 tonne de papier = 325 kg de papier recyclé

- Métaux > Conserves, produits industriels...
- Plastiques > Textiles, isolation de toiture, bouteilles, flacons, barquettes...
- Papier > Papier ou carton
- Briques alimentaires, cartonnettes > Essuie-tout, carton...

Unité de valorisation
Ti Valo - Ploufagan (22)

Combustible pour
les chaufferies
et cimenteries

Unité de recyclage
Verrallia - Cognac (16)

Bouteilles
en verre

Unité de
Valorisation
Énergétique
Planguenouai
(22)

78% > Valorisation énergétique
(production d'électricité)

22% > Sous-produits de l'incinération
(mâchefers, résidus
des fumées, métaux)

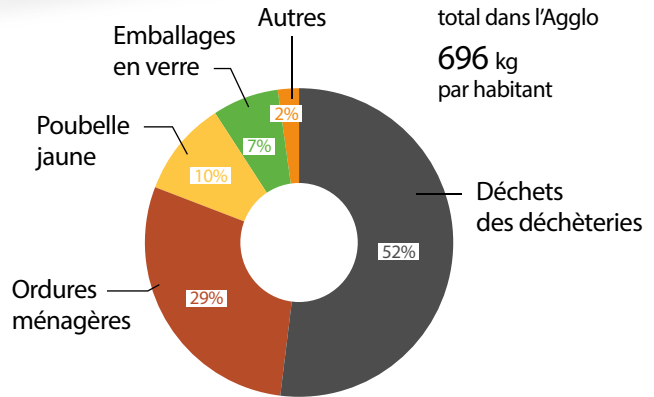
Unité de
Valorisation
Organique
Lantic (22)

55% > Compost (maraîchage)
et métaux (fonderie)

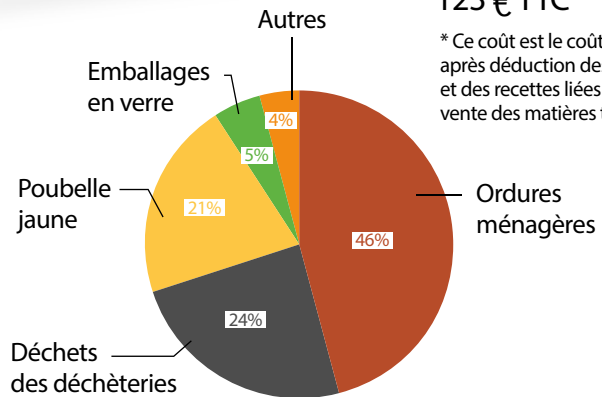
45% > Refus de compostage
> Ti Valo (22) pour combustible

Réemploi,
recyclage,
compostage,
valorisation énergétique
et autres traitements

Quantité de déchets collectés/produits en 2020



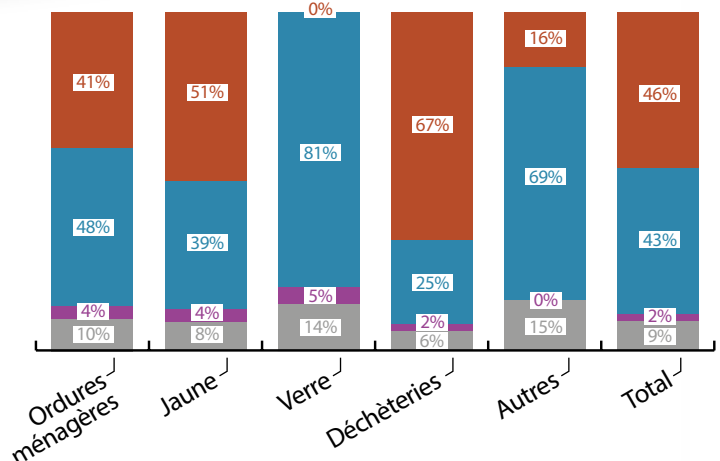
Le coût des déchets par habitant en 2020



Collecte et traitement : la répartition des coûts*

* Il s'agit des coûts bruts (sans déduction des aides et des recettes).

● Traitement ● Communication et prévention
● Collecte ● Charges de structure





« Plus d'équité entre les habitants »

Rémy Moulin, vice-président en charge de la collecte, u traitement et de la valorisation des déchets explique les changements à venir en matière de collecte et de traitement des déchets ainsi que de financement de ces services.

Le tri sélectif en porte à porte a été généralisé dans l'Agglo en 2006. À l'époque, quels étaient les enjeux ?

Les enjeux étaient environnementaux et financiers. Il fallait faciliter le tri pour les ménages afin de valoriser leurs déchets. Un meilleur tri permettait aussi – et c'est toujours le cas – de maîtriser les coûts de traitement. Le passage à la collecte sélective, l'extension des consignes de tri et le travail de prévention réalisé depuis quinze ans ont permis à notre territoire d'obtenir de bons résultats : hors verre, un habitant du territoire trie 71 kg de déchets par an, contre 42 au niveau national. Pour autant, 30 % de la poubelle marron pourraient encore être valorisés !

Aujourd'hui, les enjeux ont-ils évolué ?

Ils restent grosso modo les mêmes. Un tri bien effectué permet de générer des recettes liées à la vente des matières recyclables (même si leur valeur baisse) et de réduire le recours à l'incinération et à l'enfouissement des déchets. Ces deux pratiques vont coûter de plus en plus cher. Elles sont, en effet, soumises à la taxe générale des activités polluantes (TGAP) qui va considérablement augmenter dans les prochaines années. De 2019 à 2025, la TGAP sur les déchets inci-

nérés passera de 6 à 15 € la tonne ; et de 17 à 65 € sur les déchets enfouis.

Sur notre territoire, le tri peut encore être amélioré, notamment dans les déchèteries. Depuis la crise sanitaire, on note une hausse importante du nombre de véhicules à passer chaque jour dans les déchèteries. Cette affluence génère de l'impatience, voire des incivilités, et un tri dégradé.

Reste que le meilleur déchet est bien celui qu'on ne produit pas.

Tout à fait, moins on produit de déchets, mieux c'est pour notre environnement et les générations futures. Mais ce n'est pas toujours évident pour les ménages. Tout ne repose pas sur eux. Les éco-organismes ont un vrai rôle à jouer auprès des producteurs et des entreprises afin de les inciter, par exemple, à réduire le sur-emballage.

À partir de 2022, dans certaines communes de l'Agglomération, la fréquence des collectes va évoluer.

Qu'est-ce qui a dicté ce changement ?

Suite à la fusion des intercommunalités, des pratiques de collecte différentes coexistaient sur le territoire. Il convenait d'harmoniser la fréquence des collectes pour garantir une équité de service aux usagers.

Collecter et traiter

Saint-Brieuc Armor Agglomération a la compétence collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés. Elle se charge directement de la collecte, des six déchèteries du territoire, mais a délégué le traitement des déchets au syndicat de traitement Kerval Centre Armor.

Des exceptions demeureront, cependant, dans certains centres-villes et dans les communes touristiques. Au-delà de l'harmonisation, ce nouveau schéma répond aux nouvelles habitudes des ménages qui voient leur poubelle marron s'alléger et la jaune se remplir. Enfin, il permet de rationaliser le fonctionnement et les coûts liés à la collecte.

Et en 2024, la redevance incitative, REOMi, sera mise en place. Pourquoi ?

Le conseil d'Agglomération a voté, le 30 juin 2021, l'instauration de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2024. Il était nécessaire, encore une fois, d'harmoniser les modes de financement sur le territoire. Aujourd'hui, 20 % des habitants paient une redevance (paiement au service rendu) et 80 % une taxe, qui est incluse dans la taxe foncière. Elle est calculée sur la valeur locative du logement. La REOMi, comme pour l'eau, donnera lieu à une facturation propre. Elle sera donc beaucoup plus "visible". Elle comprendra une part fixe et une part variable. Cette dernière pourra être calculée en fonction de différents critères qui restent à définir : le nombre de levées des poubelles marron, le nombre de passages en déchèteries... Quels que soient les choix, il faudra trouver un équilibre entre le coût généré par les déchets produits (collecte et traitement) et la facturation. La REOMi permettra de maîtriser la hausse du coût du traitement des déchets.

C'est un changement d'habitude !

Oui, mais d'ici 2024, un travail d'accompagnement des ménages va être mené. Début 2022, des ambassadeurs du tri vont rencontrer les habitants à leur domicile pour expliquer ce changement, pucer les bacs, ajuster au besoin leurs volumes et recueillir les informations nécessaires à la facturation. •



Notre poubelle jaune sur le tapis

Le contenu des colonnes d'apport volontaire (aériennes ou enterrées) et des poubelles jaunes est trié dans l'usine Générés, à Ploufragan. Plusieurs étapes permettent de séparer 13 matériaux différents qui pourront être recyclés.

Kerval-Centre Armor

Saint-Brieuc Armor Agglomération a la compétence collecte et traitement des déchets des ménages. Elle se charge directement de la collecte et a délégué le traitement à Kerval Centre Armor. Ce syndicat mixte, qui travaille pour quatre autres communautés de communes (320 000 habitants), gère l'usine de tri Générés, mais aussi Ti Valo, centre de valorisation matière et énergie, les unités de valorisation de Lantic (compostage) et Planguenoual (incinération) ainsi que l'installation de stockage de déchets non dangereux (enfouissement) de Lantic.



Environ 32 000 tonnes de déchets sont déposés, tous les ans, à l'usine de tri Générés, à Ploufragan.

32 000 tonnes d'emballages et de papier/carton triés à Générés

Plus de 32 000 tonnes de déchets (1) issus du tri sélectif arrivent, chaque année, à l'usine Générés. Cette dernière emploie 65 personnes, salariées de Suez environnement, qui assure l'exploitation du site. L'usine fonctionne 22 h 30 par jour avec trois équipes.

Un long circuit

Les déchets circulent sur de longs tapis roulants et passent par un gros crible rotatif (le trommel) qui trie les déchets en fonction de leur taille. Ils passent ensuite par des cribles balistiques – une plaque vibrante inclinée – qui séparent les corps creux et plats. Les éléments en acier et en fer sont récupérés par des électroaimants. Puis, un procédé optique (lampes et capteurs infrarouges) permet de trier les détritres en fonction de leur matière, de leur forme, de leur opacité et de leur couleur. Il fait, par exemple, la distinction entre les plastiques PET (bouteilles d'eau) et PEHD (bidons de lessive). Enfin, en bout de chaîne, des valoristes trient à la main tout ce qui arrive sur le tapis roulant et qui n'est pas du papier. Ils ont encore

la mauvaise surprise de tomber sur des couches de bébé sales, sur des mouchoirs en papier usagés, des masques ou encore des seringues.

13 flux différents

Tout ce circuit permet une répartition des déchets en 13 flux différents : l'acier, l'aluminium, le papier (journaux, magazines...), les cartons et cartonnettes, six types de plastique et trois de papier carton. Ils sont conditionnés en énormes cubes qui sont redirigés vers des unités de recyclage. 95 % des matériaux issus de Générés sont transformés en France.



En bout de circuit, un tri manuel est effectué par des valoristes.

Le refus

84 % des déchets qui arrivent à Générés entrent dans une des treize catégories de recyclables. Cela signifie qu'ils ont été bien triés par les habitants. 16 %, en revanche, sont refusés. Ils partent à l'usine Ti Valo pour être transformés en CSR, combustible solide de récupération. Ce "mauvais" tri a plusieurs conséquences : il use les machines, dégrade les conditions de travail des valoristes, voire les met en danger, et alourdit le coût de traitement (car un même déchet subit deux traitements).

(1) Quantité pour les cinq communautés de communes.

Gestion des déchets

Tri : de petits conseils

- Ne mettre dans la poubelle jaune que des emballages plastiques (bouteilles, flacons, bidons, barquettes, briques, pots de yaourt...), métalliques (canettes, boîtes de conserve...), le papier et les cartonnettes.
- Tous les emballages doivent être vides. Ne pas les laver.
- Ne pas emboîter et imbriquer les déchets afin qu'ils soient bien triés.
- Ne pas compacter les déchets et notamment les bouteilles d'eau. En cas d'obligation, écraser les bouteilles du haut vers le bas et, ensuite, visser les bouchons.
- Ne pas mettre les déchets recyclables en sac. Ils doivent être mis en vrac dans le bac.



Les déchets circulent sur des tapis roulants pour subir des tris mécaniques et optiques.



Déchèteries

Un site nouvelle génération à Trégueux

Une septième déchèterie ouvrira en 2023 à Trégueux. Elle est imaginée collectivement pour favoriser le réemploi et pour sensibiliser à la réduction des déchets.

Une extension impossible

Trop exiguë et plus aux normes, la déchèterie d'Yffiniac devait être réhabilitée. Or, la loi littoral ne permet pas son extension. Un nouveau site a donc été choisi, zone du Perray, à Trégueux. Ce terrain présente plusieurs atouts : il appartient à l'Agglo, atteint près de 20 000 m², se trouve à la périphérie de Saint-Brieuc et est facilement accessible depuis la RN 12.

Deux sites, deux projets

Les élus ont décidé de créer une recyclerie du futur à Trégueux et de transformer la déchèterie d'Yffiniac en plate-forme végétaux. Le site yffiniacais, toujours ouvert, sera réhabilité une fois que la nouvelle déchèterie sera en service, soit en 2023.

De nombreux acteurs mobilisés

Pour imaginer le site de Trégueux, vitrine de l'économie circulaire, les élus ont souhaité mobiliser les acteurs du territoire. Suite à un appel à manifestation d'intérêt, 12 associations et entreprises commerciales ou de l'économie sociale et solidaire se sont positionnées. Elles participent depuis 2019 à l'élaboration du projet et s'impliqueront ensuite dans son fonctionnement. « Elles se sont d'ores et déjà positionnées sur la récupération des ressources et/ou la sensibilisation au réemploi et à la réduction des déchets », explique Pauline Touboulic, responsable du pôle prévention / tri des déchets / déchèteries. D'autres acteurs auront la possibilité d'intervenir ultérieurement. »

Un scénario co-construit

« L'idée est d'imaginer tous ensemble notre propre projet, déclare Pauline Touboulic.



Nous nous sommes, certes, inspirés de sites que nous avons visités, comme La Redonnerie, à Redon (35), la déchèterie de Javené (35) ou le Smicval market, à Libourne (33), mais le scénario imaginé n'est un copié-collé d'aucun autre site. »

Le réemploi favorisé

Selon le scénario envisagé, le parcours dans la déchèterie commencera par un espace réemploi où l'on pourra se débarrasser d'objets en bon état. Ces derniers seront mis à disposition des acteurs du réemploi. Un autre espace, pour l'instant appelé libre-service matériaux, permettra de déposer des matériaux – des restes de planches de bois, des parpaings, des carreaux de carrelage, des morceaux de grillage... – et, au besoin, d'en récupérer d'autres. L'objectif de ces deux lieux : donner une seconde vie aux objets et matériaux.

La sensibilisation

Un espace sera également consacré à la sensibilisation au tri et à la réduction des déchets. Il sera géré par l'Agglomération et par des associations qui pourront organiser des animations d'atelier, des expositions et des événements. Des visites du site seront proposées afin d'expliquer son fonctionnement.

Des services "classiques"

En fin de parcours, on disposera des services "classiques" de déchèterie (dépôts

de gravats, de produits dangereux...) hors dépôt de déchets verts.

Un site exemplaire

Le projet estimé à 4,8 M€ HT (Trégueux et Yffiniac) se doit d'être exemplaire dans sa conception. « Les matériaux réemployés ou recyclés seront privilégiés et le site sera conçu pour être évolutif dans le temps et facile à déconstruire », précise Pauline Touboulic. L'assistance à maîtrise d'ouvrage est confiée à Baie d'Armor Aménagement. Si la déchèterie nouvelle génération – le choix de son nom sera soumis aux habitants – fonctionne bien, son modèle pourra être dupliqué à Binic-Étables-sur-Mer et à Ploufragan. •

Les bons gestes en déchèterie

- J'évite de laisser mes enfants circuler dans la déchèterie afin de garantir au maximum leur sécurité.
- J'attache bien mes déchets dans ma remorque ou sur mon véhicule pour éviter de les perdre en chemin.
- Je trie mes déchets avant de me rendre à la déchèterie afin de réduire mon temps de passage. Normalement, un particulier ne doit pas passer plus de 20 minutes en déchèterie.



Composteur collectif

2 tonnes de déchets compostés à proximité

Pour alléger les poubelles, le compostage collectif est une des solutions proposées par l'Agglo pour l'habitat collectif, les lotissements, les écoles, les entreprises... Exemple dans le quartier du Moulin à Vent, à Pordic.

« Quand j'ai emménagé en appartement, cela m'a vite fait mal au cœur de mettre mes épluchures, mes restes... à la poubelle », raconte Bénédicte Donio, une des habitantes du quartier du Moulin à Vent, à Pordic. Le service collecte de l'Agglo lui propose alors la mise en place d'un composteur partagé et un accompagnement de Vert le Jardin. L'Agglomération travaille, en effet, en partenariat avec cette association et bénéficie d'un soutien financier de l'Ademe pour l'installation de composteurs partagés.

Avec Anne-Line Albeissen, l'animatrice de Vert le Jardin, Bénédicte Donio a d'abord cherché un terrain disponible et facile d'accès dans le quartier. « Ensuite, il a fallu trouver le propriétaire. » Par chance, l'espace enherbé repéré appartient à la mairie qui a donné son accord. Une fois l'emplacement défini, les deux jeunes femmes ont démarché les habitants. « On a fait du porte-à-porte pour expliquer la démarche et, grosse surprise : 24 personnes se sont mobilisées dès le départ. » Des bio-sceaux leur ont été remis gratuitement par l'asso afin de faciliter le dépôt des déchets (restes alimentaires, épluchures, marc et filtres à café, essuie-tout...).

En juillet 2019, soit près d'un an après le début des premières démarches, l'espace de compostage collectif a été inauguré. « Deux

mois plus tard, le composteur de 600 l était déjà plein ! se souvient Bénédicte Donio. Vert le Jardin nous en a alors installé un deuxième, un troisième et un quatrième pour effectuer des roulements. » Actuellement, deux des composteurs sont scellés afin de laisser mûrir le compost pendant 6 mois et l'utiliser ensuite comme engrais naturel.



Accompagnés durant un an par Vert le Jardin, les trois référents de l'aire de compostage veillent désormais tout seuls au bon fonctionnement de l'espace de compostage. Ils constatent peu d'erreurs de tri. « On retrouve parfois des tontes de pelouse, des branchages [qui ne doivent pas être déposés en grandes quantités] ou beaucoup plus rarement des déchets en plastique », explique Bénédicte Donio. L'Agglomération maintient un suivi du site et veille à l'apport suffisant de broyat végétal, matière sèche indispensable à l'équilibre du compost.

L'installation est bien perçue par les habitants. « J'aperçois des enfants déposer les déchets au composteur... Il y a du passage, mais ce n'est pas un lieu de rassemblement. Il faut dire que le Covid n'a pas aidé ! » Elle aura tout de même permis à Bénédicte Donio de rencontrer les habitants du quartier, et notamment les deux autres référents.

Cette action collective – qui séduit de nouveaux locataires et propriétaires – permet d'alléger les poubelles du quartier de 2 tonnes de déchets par an. Elle fournit également les habitants de ce lotissement très fleuri en compost de qualité. La prochaine étape sera peut-être de nouveau impulsée par Bénédicte Donio, qui aimerait créer un jardin partagé à proximité des habitations. ●

Des outils pour le compostage

L'Agglomération propose des kits de compostage avec composteur en plastique 100 % recyclé (15 €). Ils comprennent un guide sur la pratique du compostage, un composteur 400 l, un seau pour le stockage des déchets fermentescibles et un mélangeur. Pour vous procurer un kit, adressez-vous directement à votre mairie ou, dans les communes du sud de l'Agglo, aux pôles de proximité de Quintin et Plœuc-L'Hermitage.

Des kits avec composteur en bois (20 €) et des Brass'compost (15 €) sont disponibles lors des ateliers compostage organisés tout au long

de l'année dans les communes de l'Agglo. Renseignez-vous sur les prochaines dates au 02 96 77 30 99.

Différentes formes de compostage collectif existent : de quartier, inter-entreprises, au sein d'établissements scolaires ou de crèches ou encore dans les jardins partagés. 89 sites ont ainsi été mis en place depuis 2009. L'Agglomération, via l'association Vert le Jardin, accompagne l'installation et la mise en route de la plate-forme de compostage. Il suffit d'appeler le 02 96 77 30 99.



Ambassadeurs tri et prévention

Sur le terrain, ils accompagnent et informent les habitants

Les ambassadeurs du tri de l'Agglo mènent de nombreuses actions auprès des usagers pour qu'ils trient encore mieux et réduisent leurs quantités de déchets. Une mission qui va prendre de l'ampleur d'ici quelques semaines.



taux d'erreur, c'est-à-dire la part des déchets indésirables dans la poubelle jaune. À l'aide des résultats de ces caractérisations, nous ciblons des secteurs qui nécessitent un accompagnement plus poussé. Nous effectuons alors des suivis de collecte et contrôlons un maximum de poubelles avant le passage du camion pour repérer les erreurs et intervenir auprès des usagers. »

D'ici début 2022, l'équipe du tri et de la prévention va être renforcée. « Quatre autres ambassadeurs vont rejoindre l'équipe pour accompagner le changement de fréquence de collecte des ordures ménagères prévu au 1^{er} janvier 2022 sur la zone centre du territoire et renforcer les actions de terrain », conclut Sylvia Chapalain, responsable études et prévention-tri. •

Les premiers ambassadeurs sont arrivés en 2009, lors de la mise en place de la collecte sélective. Aujourd'hui, alors que la pratique du tri s'est largement développée et permet de mieux recycler ce qui est jeté, les quantités de déchets restent toujours très importantes et les habitudes de consommation doivent évoluer. Les ambassadeurs du tri et de la prévention sont là pour accompagner les citoyens et leur apporter des solutions simples et pratiques pour réduire leur production de déchets. « Le rôle de notre équipe est d'expliquer pourquoi le tri est nécessaire, mais surtout de donner des astuces pour alléger nos poubelles. Pour convaincre, il faut d'abord être à l'écoute... » explique Tony Robin, coordonnateur tri et prévention à l'Agglo.

Pour cela, les trois ambassadeurs multiplient les actions : animations sur le thème du tri et du zéro déchet (scolaires, professionnels, associations...), ateliers autour du compostage et du jardinage au naturel, lutte contre le gaspillage alimentaire, accompagnement des événements sportifs et festifs. Ils sont aussi quotidiennement sur le terrain pour aller à la rencontre des habitants. « Les rippeurs nous signalent les erreurs de tri dans des bacs

qu'ils n'ont pas pu collecter, indique Marion Berard-Gouret, une des ambassadrices. Une partie importante de notre travail consiste alors à se rendre au domicile des usagers et à leur expliquer pourquoi le bac a été refusé et ce qui doit être "retrié". La plupart des gens apprécient notre démarche car notre rôle est d'aider à trier, nous ne sommes pas là pour sanctionner. »

Certaines opérations viennent ponctuer le calendrier des ambassadeurs : la Semaine de réduction des déchets, en novembre, est un temps fort pour sensibiliser et délivrer des conseils. « C'est l'occasion, en partenariat avec des acteurs locaux, de proposer un programme d'activités et d'animations aux habitants sur différents thèmes, comme le réemploi et la réparation, la fabrication de cadeaux de Noël, le gaspillage alimentaire... » précise Anne-Laure Gautier, ambassadrice. L'équipe d'ambassadeurs sera également présente lors de la Foire-Expo, du 11 au 19 septembre (Saint-Brieuc).

« Ponctuellement, nous participons au contrôle de poubelles jaunes à l'usine de tri Générés, déclare Tony Robin. Cela permet de vérifier la qualité du tri et de connaître le

Des gestes simples pour réduire nos déchets

- Je bois l'eau du robinet. Si elle a un léger goût de chlore, il suffit de laisser l'eau en carafe reposer au réfrigérateur.
- Je colle un "Stop pub" sur ma boîte aux lettres et allège ainsi ma poubelle d'environ 35 kg de prospectus par an.
- J'achète de préférence en vrac, à la coupe et opte au maximum pour des écorecharges pour les produits ménagers.
- Je répare, je donne ou je revends au lieu de jeter. Un annuaire du réemploi est disponible sur le site internet de l'Agglo.
- Je range mon réfrigérateur en utilisant le principe du "premier entré, premier sorti" et je cuisine les justes quantités.
- Je pratique le compostage individuel ou collectif (lire page 21).
- Je transforme les déchets végétaux de mon jardin en paillage.



Piscines

1, 2, 3... Bougez !

En plus des cours de natation, les cinq piscines de l'Agglo proposent des activités sportives tout au long de l'année. Il y en a pour tous les goûts.

L'aquagym

Avec ou sans musique, avec ou sans petits matériels, chorégraphiés ou non, doux ou toniques... Selon les piscines et les éducateurs, les cours d'aquagym varient et changent de nom pour aquagym douce, aquamix ou encore aquafitness. Quelle que soit leur forme, ces séances de 45 minutes de gym dans l'eau permettent de gagner en tonicité sans brutaliser nos articulations et notre dos. « C'est un moment de sport et de détente qui fait du bien à la tête et au corps », assure l'équipe d'éducateurs d'Aquabaie.



L'aquadeep

Cette activité (45 min) est très proche de l'aquagym sauf qu'elle se déroule dans le grand bain et même, à Aquabaie, dans la fosse de 5 m de profondeur. Les personnes n'ont pas pied, mais peuvent utiliser une ceinture de flottaison. Il faut être à l'aise dans l'eau et avoir une bonne condition physique.



L'aquabike

Le principe est simple : faire des exercices sur un vélo plongé dans l'eau (jusqu'à la taille). Le tout en musique ! L'aquabike permet de travailler principalement le bas du corps : cuisses et fessiers. L'idéal est de l'associer à une autre activité sportive. Les mouvements de l'eau, comme pour toutes les pratiques aquatiques, procurent un massage bénéfique pour la circulation sanguine. La séance dure entre 30 et 45 minutes selon les piscines.

L'aquatrainig

Cette activité est programmée à Ophéa et à Aquabaie. Pendant 45 minutes, les participants passent d'un atelier à l'autre. Cela peut être de l'aquabike, du trampoline, des abdos sur une machine, des exercices avec du petit matériel... Les propositions varient d'une semaine à l'autre ou d'un trimestre à l'autre.

Pilates, fitness, gym douce...

À Aquabaie, du pilates, du renforcement musculaire, de la gym douce et du vélo sont proposés tout au long de l'année en salle. Un code couleur permet d'évaluer l'intensité des séances. « L'abonnement permet d'accéder de façon illimitée (sauf pour le pilates) aux cours. L'ambiance est vraiment sympa », déclarent les éducateurs.

Plus d'infos

Le planning et les tarifs sur www.saintbrieuc-armor.bzh



Accessibilité

Les Médiathèques de la Baie équipées et mobilisées

Depuis plusieurs années, elles œuvrent pour être les plus accessibles possibles aux personnes en situation de handicap.

L'accessibilité des médiathèques aux personnes handicapées ne se résume pas à l'accès aux bâtiments. « Elle englobe aussi l'adaptation des collections, la formation des équipes, des services sur place et en ligne, des actions culturelles et de médiation, la communication... », explique Albane Lejeune, coordinatrice lecture publique et chargée de développement des politiques culturelles à l'Agglomération. Depuis 2019, sous l'impulsion de la Direction régionale des affaires culturelles, les médiathèques ont mené un gros travail pour s'adapter au mieux aux différents handicaps. »

Un guide d'Accessibilité

Ce guide, en version papier et en ligne, recense tous les services proposés par type de handicap : moteur, visuel, auditif, mental et cognitif (dyslexie). Il permet, par exemple, de savoir que des livres pour DYS peuvent être empruntés dans dix médiathèques ou encore que des ordinateurs adaptés avec des logiciels d'agrandissement de caractère et de synthèse vocale sont disponibles dans près de la moitié du réseau.

Le site internet des Médiathèques de la Baie, conforme aux règles d'accessibilité numérique, fait également la part belle à tous ces services (mediathequesdelabaie.fr/accessibilite).

La bibliothèque Eole

Eole est une bibliothèque en ligne créée par l'association Valentin Haüy. Elle regroupe plus de 50 000 livres audio Daisy, format conçu pour faciliter la lecture des personnes handicapées. Ils peuvent être commandés et reçus sur un CD à domicile ou à la bibliothèque (jusqu'à 10 CD tous les 15 jours), téléchargés directement en ligne ou empruntés sur CD dans certaines Médiathèques de la Baie. Des livres en braille, adaptés aux DYS ou en langues étrangères sont également disponibles. Et tout cela est gratuit (hors



abonnement à la médiathèque) ! Pour avoir accès à Eole, il suffit de s'y inscrire dans une des médiathèques de l'Agglo.

Un Mois de l'Accessibilité

Du 1^{er} au 31 octobre, les médiathèques proposent des rendez-vous afin de sensibiliser le grand public au handicap et de proposer des activités aux personnes en situation de handicap. Pour cette première édition, le thème proposé est "Lire autrement". Comment ? Avec les yeux d'un DYS, les mains, le bout des doigts, les oreilles... Bref, avec tous les sens ! Au programme : des expositions, des conférences et des spectacles. Il y

aura, par exemple, une conférence sur "Être parent et accompagner l'enfant dyslexique au quotidien", à Saint-Brieuc (Malraux), des témoignages de trois basketteurs en fauteuil roulant, à Plaintel, une représentation de l'atelier de chant Roues libres, à Plérin, une sensibilisation clownesque à la langue des signes avec le spectacle "Demoiselles en carreaux à pois : à table !", à Binic-Étables-sur-Mer et à Saint-Julien, un atelier de création de memory sensoriel, à Languieux... •

Plus d'infos
mediathequesdelabaie.fr

Construisons l'avenir des Médiathèques

Les Médiathèques de la Baie se lancent dans la définition d'un nouveau projet pour savoir quels services et quelles actions mener ensemble pour les habitants, dans la prochaine décennie. Le faire seules ? Sans intérêt ! Le faire avec tous, oui ! Pour cela, les avis, les besoins et envies d'un maximum de personnes va être demandé. La démarche est donc 100 % collective et c'est l'implication de chacun qui sera gage de son succès.

Des ateliers et autres formes originales de concertation et de partenariat seront proposés dès novembre, avec l'appui du Bureau des Possibles. La validation de ce nouveau projet pour le réseau devrait intervenir d'ici un an.

Si vous souhaitez prendre part à cette démarche collective, que vous soyez ou non familiers des bibliothèques, contactez Albane Lejeune à : albane.lejeune@sbaa.fr.



La Briqueterie

Le parc de Boutdeville s'embrase tout un week-end

La forge, le travail du verre, la cuisson de la céramique... des arts qui font appel aux flammes et qui seront à l'honneur de la Nuit des feux, les 18 et 19 septembre, dans l'espace de verdure du musée de La Briqueterie (Langueux-les-Grèves).

Pour la Nuit des feux, des fours dogon (four africain à flammes ouvertes), à bois et papier vont être construits, dès le samedi après-midi, dans le parc qui abrite le musée de La Briqueterie. Ils seront utilisés dans la soirée et le dimanche pour la cuisson des pièces réalisées notamment durant le week-end. En effet, des ateliers d'une demi-heure vont permettre de confectionner des bijoux en verre, d'émailler des pièces pour la cuisson raku et de créer de petites œuvres en terre (dès 3 ans).

Le site deviendra incandescent dès 19 h, le samedi, avec de nombreuses démonstrations d'arts du feu. Deux nouveaux artistes-artisans sont invités cette année : Lionel Moretto, de la métallerie d'art Metafer (Plaintel), qui travaillera du cuivre et du

laiton à la forge, et Jean-François Bourlard, qui opérera un raku punk. Ce dernier « défourne les pièces alors que l'émail est en fusion, explique Barbara Daeffler, responsable de La Briqueterie et de la programmation. Des fils d'émaux rougeoyants jaillissent de ses créations qui, en refroidissant, deviennent très organiques ».

Un embrasement poétique du parc, réalisé par la compagnie Kanahi et mis en musique par le Briochin Julien Tiné, sera à découvrir dans la soirée, au cours d'une déambulation à la rencontre de personnages réels et de sculptures de feu. En parallèle, près de l'espace restauration, Marc Thouenon interprétera au bouzouki « une folk contemporaine, subtile et rayonnante ».



À noter que durant tout le week-end, des tours de train sont proposés ainsi que des visites libres ou guidées (le dimanche, à 15h30) de l'exposition Terre Dièse.

Nuit des feux, le 18 septembre, de 14 h à 23 h, et le dimanche 19, de 14 h à 18 h.
Entrée libre. Petite restauration et buvette.
Pass sanitaire obligatoire à partir de 18 ans.
Parc de Boutdeville, à Langueux-les-Grèves.

Plus d'infos
saintbrieuc-armor-agglo.bzh
02 96 63 36 66, briqueterie@sbaa.fr

L'alliance de la céramique et du son

L'exposition temporaire "Terre Dièse" est à découvrir jusqu'au 3 octobre au musée de La Briqueterie. Les œuvres présentées explorent les liens très anciens entre la céramique et l'acoustique. Les artistes contemporains invités jouent de la terre et du son, souvent la porcelaine. Certains s'intéressent aux propriétés acoustiques inhérentes à la céramique, quand d'autres créent un dialogue entre les deux matières, l'une palpable, l'autre ondulante.



Terre Dièse, jusqu'au 3 octobre, au musée de La Briqueterie.
Tarifs : 4 € pour les adultes ; 2,5 € pour les 6-18 ans ; les étudiants, les demandeurs d'emploi ; gratuit pour les moins de 6 ans.

Des activités pendant les vacances !

Durant les vacances de la Toussaint, le musée de La Briqueterie étend ses plages d'ouverture au public. Il est ainsi possible de visiter les expositions permanente et temporaire du mardi au samedi, de 14 h à 18 h. L'équipe de La Briqueterie propose également différents ateliers et stages.

Atelier terre famille
Les enfants (dès 3 ans) et leurs parents peuvent s'adonner aux plaisirs du modelage de la terre lors de séances de deux heures. Les 23, 27, 30 octobre et les 3, 6 novembre, de 10 h à 12 h. Tarifs : 13 €, la première personne, 9 €, la deuxième,

7 € les suivantes.

Atelier terre enfant
Cet atelier de deux heures s'adresse aux enfants, à partir de 6 ans. Le 27 octobre et le 3 novembre, de 14 h à 16 h. Tarif : 10 €.

Stage crâne décoré
Ce stage pour les adultes et adolescents se décompose en deux séances. La première portera sur la découverte de l'anatomie du crâne et sur le modelage. La deuxième permettra de travailler sur le décor (reliefs et couleurs). Le 26 octobre, de 10 h à 17 h, 36 € ; le 28 octobre, de 10 h à 12 h ; 13 €.



Deux expos et la nature pour point commun

À l'intérieur du musée de la Maison de la Baie et en extérieur, elles sont l'occasion de mieux connaître notre environnement.

Dans le musée

Du 17 octobre au 12 décembre, l'exposition "Vivaces" (1) propose d'observer dix sculptures d'animaux réalisées uniquement avec des végétaux tombés au sol. Si des informations sur la composition des "Hérisson mordoré", "Noiseau coco", "Coucou de bambou" ou encore "Dragon du Mékong" accompagnent les photographies, il est amusant d'essayer de repérer les glands, algues séchées, pommes de pin, noix et doubles samares d'érable qui ont permis de fabriquer ces œuvres. Une exposition ludique et pédagogique pour toute la famille. Tarif entrée du musée : gratuit pour les moins de 6 ans, 2,50 € pour les 6-18 ans, 4 € pour les adultes.




En plein air

Du 3 octobre au 16 janvier, "Un trésor dans la baie les dunes de Bon Abri : un site d'exception" permet de découvrir la faune et la flore de ces dunes, les seules du fond de baie de Saint-Brieuc. Bien que de faible superficie, cet espace naturel constitue un élément majeur dans la richesse de la Réserve naturelle. En effet, on y recense près de 300 espèces végétales, 600 espèces d'invertébrés... Cette exposition de photographies a été réalisée par l'équipe de la Maison de la Baie. Gratuit.



Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion.
02 96 32 27 98 – maisondelabaie@sbaa.fr

 MaisondeLaBaie
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

(1) Exposition réalisée par les Ateliers Art terre (Rennes).

Des découvertes en plein air

Cet automne, la Maison de la Baie organise des sorties et balades de découverte de la nature. Pensez à réserver ! Le programme peut être amené à évoluer selon les conditions sanitaires.

Sur la route des migrateurs

C'est la période privilégiée pour observer les oiseaux migrateurs, apprendre à les reconnaître et comprendre l'utilité d'espaces protégés comme les Réserves Naturelles (longues-vues et jumelles prêtées). Maison de la Baie, le dimanche 24 octobre, à 10 h 30, le jeudi 4 novembre, à 10 h, dimanche 7 novembre, à 10 h 30 et dimanche 21 novembre, à 10 h, dimanche 5 décembre, à 10 h.

Les animaux du sable et de la vase
Il suffit de se promener sur la plage pour découvrir coques, scrobiculaires, vers arénicoles et autres petites bêtes qui fourmillent dans le sol. Mille et un secrets se trouvent sous nos pieds. Maison de la Baie, le mardi 26 octobre, à 14 h.



Les grandes richesses de la Réserve Naturelle

La baie possède un patrimoine naturel d'exception à côté duquel il ne faut pas passer ! Lors d'une petite balade au cœur de la Réserve Naturelle, oiseaux, plantes et coquillages se dévoileront. Maison de la Baie, le jeudi 28 octobre, à 14 h, mardi 2 novembre, à 14 h.

Tarifs : 6 € et 3 € pour les 6-18 ans, gratuit pour la balade Les grandes richesses de la Réserve Naturelle.

Des plantes aux capacités surprenantes

Plusieurs fois reportée, la soirée ciné-conférence sur "L'esprit des plantes" est prévue le 15 octobre, à 20 h, espace Palante, à Hillion. La soirée débutera par la projection du documentaire de Jacques Mitsch (52 min). Avec Benoît Grisson, sociologue des sciences, le réalisateur a interviewé des spécialistes du monde entier qui expliquent que les plantes ont des facultés pour mémoriser, transmettre, apprendre, éprouver des sensations... « "L'Esprit des plantes" n'est pas du tout un film ésotérique, il est basé sur des études scientifiques, assure Jacques Mitsch. S'il est sérieux, l'humour est très présent dans ce documentaire. Ce n'est pas non plus un film militant écolo. Je ne donne pas de leçon. L'idée est tout simplement d'inciter les gens à mieux regarder et écouter la nature. L'homme n'est pas au-dessus de la nature, il en fait juste partie. »

Le réalisateur sera présent et répondra, après la projection, aux questions.

Vendredi 15 octobre, à 20 h, Espace Palante, à Hillion.
Gratuit.

Plus d'infos

02 96 32 27 98, maisondelabaie@sbaa.fr,
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

PATRIMOINE

Journées européennes du patrimoine,
les 18 et 19 septembre
journéesdupatrimoine.culture.gouv.fr

CONCERT

Rover, le 30 octobre,
à Bonjour Minuit, à Saint-Brieuc

EXPOSITION

Bonsai'loisirs, le 10 octobre,
au Grand Pré, à Langueux



Baie des sciences

Plongée à la découverte de l'océan



La 4^e édition du festival La Baie des sciences, du 1^{er} au 17 octobre, traitera de l'océan sous tous ses angles. « *En effet, l'océan est un vaste thème, explique Nicolas Nguyen, président de l'association Le Temps des sciences qui pilote l'événement et fédère pour cela une soixantaine de partenaires. Il permet d'aborder l'océanographie physique, la biodiversité marine, les expéditions et aventures en mer, l'économie circulaire, les ressources marines ou encore l'archéologie.* »

Des expositions, des conférences, des ateliers et des sorties sont prévus un peu partout dans l'Agglomération pour faire découvrir tous ces sujets scientifiques de façon ludique. Ainsi, une exposition sur l'océan et les jeux vidéos a été conçue spécialement pour La Baie des sciences. D'autres ont déjà "tourné" comme "Océan, une plongée insolite", réalisée par le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

Cette dernière donnera d'ailleurs lieu à une conférence inaugurale de Bruno David, président du Muséum.

Pour présenter des techniques de détection des pollutions en mer, une conférence-démonstration est prévue à Aquabaie en collaboration avec les Petits Navigateurs. Des ateliers sur "la fresque océane", les monstres des abysses, les cartes marines, les énergies marines renouvelables s'adresseront aux enfants comme aux adultes. Des sorties en mer ou sur le sable permettront d'en savoir davantage sur le plancton, les algues et l'estran. Et un spectacle de théâtre scientifique fermera le festival, le dimanche 17 octobre, au Cap (Plérin).

Enfin, sur baiedessciences.fr, des vidéos et des jeux permettront de participer en ligne au festival.

La Baie des sciences, du 1^{er} au 17 octobre.

Agenda

Cinéma

L'Œil vagabond part en voyage

L'Œil vagabond, festival de cinéma pour les enfants, aura pour thème, cette année, le voyage. Il se déroulera en partie pendant les vacances de la Toussaint, en Côtes d'Armor et Ille-et-Vilaine. Dans l'Agglo, il sera du 27 au 29 octobre, à l'espace Palante, à Hillion, et le 3 novembre, à la salle Horizon et à la médiathèque, à Plédran. Le mercredi 24 novembre et le dimanche 28 novembre, il investira le cinéma Le Korrigan et La Galerie, à Binic-Étables-sur-Mer.

L'Œil vagabond, à partir de 3 ans, du 27 octobre au 28 novembre. Tarif : 4 € (la séance de cinéma, le spectacle ou l'atelier).

Plus d'infos
oeilvagabond.net



Musique classique

Flûtes et percussions à Milasons

Le festival Milasons, destiné à promouvoir la musique classique et contemporaine notamment auprès des jeunes, a commencé le 10 septembre et se poursuit le vendredi 17 septembre avec un concert d'Octo twin trio au Petit théâtre de La Passerelle. Le répertoire de cette formation mêle des compositions et des improvisations des trois musiciens, ainsi que des emprunts, autour de la palette de sonorités des flûtes et de celles des percussions.

Octo twin trio, le 17 septembre, à 19h, au Petit théâtre de La Passerelle, place de la Résistance, à Saint-Brieuc. Entrée : 10 €, gratuit pour les moins de 18 ans.

Plus d'infos
milasons.com



CONCERT

Benjamin Biolay, le 16 novembre, à Hermione, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc

MUSIQUE

Ballades avec Brassens, du 17 au 19 septembre, à Saint-Quay-Portrieux

INSOLITE

Dîner aux chandelles, le 23 octobre, au château de Quintin

Arts vivants

Un nouveau festival « Art, enfance, jeunesse »

De Beaux Lendemain est un nouveau festival "Art, enfance, jeunesse" qui se déroulera du 23 au 27 novembre 2021 dans plusieurs communes de l'Agglomération. « Il s'adressera aux enfants : des plus petits aux plus grands, aux ados, mais aussi à la famille », explique Erik Mennesson, de l'association organisatrice. Il est dédié aux arts vivants avec une dominante de théâtre et de danse contemporaine. »

Les spectacles de différentes compagnies pourront être découverts dans le cadre scolaire, mais aussi le soir, le mercredi et le samedi. Ils seront, pour la plupart, précédés ou suivis d'ateliers ou de rencontres. Ainsi, Sylvain Levey, auteur de théâtre enfance et jeunesse et auteur associé de cette première édition, invitera onze footballeurs

du Cercle à la lecture de "3 minutes de temps additionnel". Trois autres pièces de cet artiste seront également présentées durant le festival : "Gros", "L'Appel du dehors" et "L'Endormi".

Une journée "foisonnante" est prévue le samedi 27 novembre, dans le centre-ville de Saint-Brieuc. « Il y aura plusieurs propositions d'impromptus, assure Erik Mennesson. Par exemple, un flasmob et défilé dans les rues briochines, un bal à La Passerelle, des pièces de théâtre ou encore un solo de hip-hop sur le parvis du musée. »

De Beaux Lendemain, du 23 au 27 novembre, à Saint-Brieuc, Quintin, Plœuc-L'Hermitage, Lantic, Plourhan, Ploufragan et Pordic.



[Plus d'infos de-beaux-lendemain.fr](https://www.de-beaux-lendemain.fr)

Fête des jardins

Les plantes comestibles au château de Pommorio

L'édition d'automne de la Fête des Jardins se tiendra les 23 et 24 octobre, au château de Pommorio, à Tréveneuc. Le thème de cette édition : "Les plantes comestibles". Pépiniéristes, collectionneurs et artisans seront au rendez-vous. Deux personnalités sont invitées d'honneur : Didier Willery, journaliste pour plusieurs magazines spécialisés, jardinier et passionné de jardins, et Pascal Garbe (sous réserve de disponibilité), spécialiste des plantes comestibles, paysagiste, auteur, entre autres, de "Tout se mange dans mon jardin".

De nombreux ateliers et conférences, notamment sur les plantes comestibles, mais aussi sur la permaculture ou encore la vannerie, sont au programme les samedi et dimanche. Les enfants pourront profiter de contes en plein air (à 15 h, le samedi et le dimanche) et de balades à poney. Une exposition "Vegetalis ex voto" donnera une touche artistique à cette Fête des jardins.

Fête des jardins, les 23 et 24 octobre, de 10 h à 18 h, au château de Pommorio, à Tréveneuc. Tarifs : 5 €, gratuit pour les moins de 16 ans, tarif pour les groupes de 10 personnes (sur réservation).



[Plus d'infos fetedesjardins.com](https://www.fetedesjardins.com)

Chanteurs de rue

Le festival de la chanson française



Des chansons françaises interprétées dans la rue et sans duo (ni bande-son). Des reprises et/ou des compos. Avec accordéons, guitares, violons, trompettes, harmonica, percus, orgue de Barbarie... ou simplement a cappella. C'est le principe du Festival des

chanteurs de rue, qui se déroulera les samedi 6 et dimanche 7 novembre, à Quintin.

Le format de cette 28^e édition risque d'évoluer par rapport aux années passées afin de l'adapter à la situation sanitaire. Mais on sait déjà qu'il y aura un IN, un concours avec 10 candidats, et un OFF, des groupes qui se produiront dans les rues de la petite cité de caractère. Le thème a également été annoncé : le festival mettra la Belgique à l'honneur.

[Plus d'infos www.festivalchanteursderuequintin.fr](https://www.festivalchanteursderuequintin.fr)



Saint-Brieuc Armor Agglomération

5 rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve,
22800 Saint-Brandan
02 96 79 67 00
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
polequintin@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

11 A rue de l'Église,
22150 Plœuc-L'Hermitage
02 96 42 17 70
poleploeuclhermitage@sbaa.fr
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

22 rue Pasteur,
22680 Binic-Étables-sur-Mer
(tous les courriers sont à transmettre
au 5 rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22000 Saint-Brieuc)
02 96 77 60 56
accueil@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Économie, entreprises

02 96 77 20 40

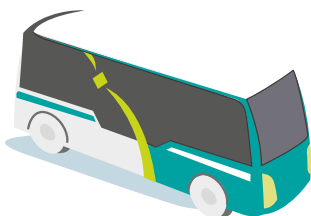
Espace Initiatives Emploi

47 rue du Docteur Rahuel,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 33 00
initiatives-emploi@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h



Relais Petite Enfance

02 96 77 60 50



TUB

Point TUB
5 rue du du Combat des Trente,
22000 Saint-Brieuc
02 96 01 08 08
allotub@tub.bzh
www.tub.bzh

Maison du vélo

Place François Mitterrand,
22000 Saint-Brieuc
02 96 61 73 15
roulibre@baiedesaintbrieuc.com



Collecte des déchets, tri, déchèteries

02 96 77 30 99



Eau et assainissement

Centre technique de l'eau,
1 rue de Sercq, ZAC des Plaines Villes,
22000 Saint-Brieuc
02 96 68 23 50
eau@sbaa.fr
lundi, mardi, mer. et vend., de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h ; jeudi, de 8 h 30 à 12 h.

Espace Info Habitat - Rénovation

5 rue du 71^e RI, 22000 Saint-Brieuc,
02 96 77 30 70
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30
sauf le mardi matin (fermeture de l'accueil)
infohabitat@sbaa.fr

CIAS



Antenne Centre
13 rue Pierre Mendès-France,
à Trégueux
02 96 58 57 00

Antenne Sud
La Ville Neuve, à Saint-Brandan
02 96 58 57 02

Antenne Littoral
22 rue Pasteur, à Binic-Étables-sur-Mer
02 96 58 57 04

Service Proximité et Médiation (gens du voyage)

06 89 59 46 00

Halle Maryvonne Dupureur

67 rue Théodule Ribot, à Saint-Brieuc
02 96 33 03 08
halle.athletisme.dupureur@sbaa.fr

Les piscines

Aquabaie
Espace Brézillet,
22000 Saint-Brieuc
02 96 756 756

Aquaval
17 rue de Gernugan,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 44 00

Hélène Boucher
67 rue Théodule Ribot,
22000 Saint-Brieuc
02 96 78 26 15

Goelys
Rue Pierre de Coubertin,
22520 Binic
02 96 69 20 10

Ophéa
Rue de la Fosse Malard,
22800 Quintin
02 96 58 19 40

La patinoire

24 rue du Pont Léon,
22360 Langueux
02 96 33 03 08

L'hippodrome

BP 33 - 22120 Yffiniac
02 96 33 03 08

Le golf de la Baie de Saint-Brieuc

Avenue des Ajoncs d'Or,
22410 Lantic
02 96 71 90 74

Pôle nautique Sud Goëlo

Quai Robert Richet,
22410 Saint-Quay-Portrieux
02 96 70 54 65

La Briqueterie

Parc de Boutdeville,
22360 Langueux-les-Grèves
02 96 633 666

La Maison de la Baie

Site de l'Étoile,
22120 Hillion
02 96 322 798





Thibaut Le Hingrat
Pour le groupe des élus socialistes,
écologistes et divers gauche



Chloé GENIN,
pour le groupe des élu.e.s
EELV - Gauche citoyenne -
UDB

Groupe de la majorité

Mobilités : l'Agglo passe à la vitesse supérieure pour le vélo

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui dépend de l'ONU), a publié son sixième rapport sur l'évolution du climat le 9 août dernier. En 2030, le réchauffement climatique devrait atteindre le seuil des +1,5 °C par rapport à 1850. Une hausse qui risque d'accroître l'ampleur et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes déjà constatés partout sur la planète ces derniers mois. Ces 234 scientifiques issus de 66 pays ont établi l'impact indiscutable des activités humaines sur le dérèglement climatique. Si le rapport des climatologues est pessimiste, il insiste aussi sur une note d'espoir : nous pouvons agir dès aujourd'hui pour la transition écologique.

C'est notamment le cas du secteur des transports, très dépendant des énergies fossiles. Réduire l'usage de la voiture individuelle constitue un levier important de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Outre les transports en commun, dont notre réseau TUB, promouvoir la pratique du vélo dans notre quotidien est donc un objectif prioritaire de notre Agglomération pour réussir localement notre transition écologique, vers des mobilités plus propres. C'était aussi une demande forte des citoyens et une volonté politique des nouvelles majorités municipales issues des élections de 2020.

Le bureau exécutif de Saint-Brieuc Armor Agglomération a donc adopté, début juillet, son nouveau schéma directeur cyclable communautaire. Celui-ci concerne les 32 communes, car la pratique du vélo doit aussi être favorisée et sécurisée dans les zones rurales et littorales, pas seulement à Saint-Brieuc et sa périphérie. 4,8 millions d'euros seront ainsi consacrés dans les dix prochaines années aux

aménagement et services cyclables. 340 km d'itinéraires cyclables ont été identifiés sur le territoire, dont 41 itinéraires à vocation pendulaire (pour des trajets domicile/travail et/ou domicile/école) et 42 itinéraires de loisirs, à vocation plus touristique. Ainsi, en 2021, de nouveaux itinéraires ont été ou sont en passe d'être aménagés à Tréveneuc, Plérin, Langueux, Yffiniac, Hillion, Plédran et Saint-Carreuc.

Le service de locations de vélos, qui permet de louer pour quelques heures un vélo à assistance électrique (VAE), est aussi en cours d'extension. Le VAE permet à tous de se remettre en selle, quelle que soit sa condition physique, ce qui est loin d'être un luxe dans notre territoire littoral et vallonné. Deux nouvelles stations, au campus Mazier et à la gare SNCF, viennent renforcer les deux stations existantes à l'Office du tourisme de Saint-Brieuc et au port du Légué. L'Agglo investit ainsi 180 000€

La pratique du vélo doit aussi être favorisée et sécurisée

afin d'acquiescer 60 bornes pour accueillir ces 40 nouveaux VAE. Au 31 mai, ce service lancé début 2020 comptait 436 abonnés pour 1 574 locations. En dessous d'une demi-heure d'utilisation, la location est d'ailleurs gratuite pour les usagers. L'abonnement ne coûte que 5 € l'année et est accessible avec une carte Korrigou.

L'Agglomération finance également la Maison du vélo, lieu d'accueil des associations partenaires, de ressources pour les usagers du vélo, ainsi que 220 places dans des abris vélos sécurisés. À l'avenir, il faudra également travailler avec la nouvelle majorité départementale pour faciliter les déplacements décarbonés des habitants. Bonne rentrée... à bicyclette ? ●

Quand le dérèglement climatique devient notre réalité

Inondations à Langueux ou à Zhengzhou, retard dans les moissons en Bretagne, gelés sur les fruitiers en France, crues en Belgique et en Allemagne, dôme de chaleur aux États-Unis, incendies dans plusieurs pays d'Europe du Sud, au Canada... L'été 2021 est marqué par des phénomènes météorologiques extrêmes partout dans le monde, dont les victimes sont plus nombreuses chaque année. Il s'agit du résultat tangible du dérèglement climatique. Depuis sa création en 1988, le GIEC* ne cesse d'alerter sur le désastre environnemental qui s'accroît et s'aggrave. Notre inaction collective l'a rendu réalité. Leur dernier projet de rapport est alarmant : sur le long terme, "la vie sur Terre peut se remettre d'un changement climatique majeur en évoluant vers de nouvelles espèces et en créant de nouveaux écosystèmes", mais "l'humanité ne le peut pas".

Adapter notre territoire à ce monde incertain

La seule porte de sortie est la mise en place de mesures radicales et drastiques, "à tous les niveaux : individus, communautés, entreprises, institutions et gouvernement", pour "redéfinir notre mode de vie et de consommation", rapporte l'AFP.

Il est de notre responsabilité à nous élu.e.s de prendre des décisions pour adapter notre territoire à ce monde incertain qu'est demain, de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire et d'assurer cette transition en défendant les valeurs de notre démocratie et de notre République. Notre groupe porte cet avenir commun à travers des engagements : la sobriété énergétique, la promotion des mobilités douces, l'impact carbone des projets, la protection et régénération de la biodiversité, l'arrêt de l'artificialisation des terres, la transition agricole, le retour à la proximité et au lien au territoire avec les cultures bretonnes et la démocratie participative.

Nous vous invitons à discuter avec nous de ces sujets et bien d'autres via notre boîte mail vug@sbaa.fr ●

* GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat.





Bruno BEUZIT
Pour le groupe
des élu.e.s communistes
et apparenté.e.s



Stéphane BRIEND,
Pour le groupe des élus
Équilibres & Territoires



L'accès au droit au travail pour tous

L'année dernière fut celle d'un choc inédit pour l'économie française. Si aujourd'hui la Bretagne semble retrouver progressivement son niveau d'activité, l'emploi et certains domaines en particulier ont été très affectés par la crise du Covid-19. Les personnes éloignées de l'emploi le sont encore davantage et les institutions redoutent l'augmentation du chômage de longue durée. Selon l'Insee, le chômage pourrait atteindre 9,5 % de la population active et l'inquiétude est très prégnante concernant la jeunesse.

En parallèle, le Gouvernement annonce sa réforme de l'assurance chômage pour la rentrée 2021, en pleine tempête économique. Une décision inadaptée en temps de crise, qui viendra aggraver la précarité des plus fragiles.

Travailler sur la formation

À notre échelle, il nous est indispensable de travailler sur la formation et d'impulser de nouveaux dispositifs en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi. C'est dans ce cadre que Saint-Brieuc Armor Agglomération et quatre associations (ATD Quart Monde, Emmaüs, Secours Catholique, Adalea) s'associent pour intégrer le projet Territoire zéro chômeur de longue durée, pour les villes de Ploufragan et de Saint-Brieuc (quartiers Point du Jour-Waron / Les villages, à Saint-Brieuc et quartiers Iroise-Centre-ville / Les Plaines-Villes / Les Châtelets, à Ploufragan). L'objectif est de proposer le droit à l'emploi aux 400 personnes au chômage depuis plus d'un an. Des solutions locales, à petite échelle, qui pourront s'étendre sur d'autres communes de l'Agglomération à long terme et bénéficier au plus grand nombre.

Nous soutenons et entendons mettre en œuvre cette politique de l'accès au droit au travail pour tous. ●

Groupe de la minorité

REOMI : apportons des solutions plutôt que des punitions

Au 1^{er} janvier 2024, le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération va appliquer la redevance incitative sur le traitement et la collecte des déchets. Cette redevance s'appuie sur le principe suivant : moins l'on jette, moins l'on paie, dans une optique d'inciter les citoyens de notre territoire, qui rappelons-le font partie des meilleurs trieurs de France, à réduire leurs déchets. Cette nouvelle gestion des déchets nous apparaît aujourd'hui problématique, et ce pour les raisons suivantes.

Tout d'abord, ce nouveau service dépendra de la responsabilité de chacun. Chaque ménage, en fonction de sa taille, se verra attribuer un bac de taille plus ou moins importante, qui fixera le nombre de levées incluses dans le forfait annuel. Concernant les logements locatifs et les collectifs, ce sera au gestionnaire d'immeuble de répartir la facture finale équitablement entre tous les habitants. Il

s'agit d'un principe purement punitif pour les très bons trieurs. En effet, une personne seule va payer la même facture qu'un ménage de 5, qui consommera plus et produira par conséquent plus de déchets. Attention au sentiment d'injustice et d'incompréhension que cela va susciter chez nos concitoyens, ainsi qu'au risque de voir des problèmes de voisinage émerger.

Ensuite, vient le problème des dépôts sauvages. En décidant d'inclure les déchetteries dans la redevance et de limiter le nombre de passages par ménage par an, sous peine de voir notre facture augmenter, nous

sommes profondément inquiets sur le risque d'augmentation des dépôts sauvages sur le bord des routes et dans nos campagnes. Que fait-on de nos déchets ? Nos concitoyens vont-ils accepter de payer plus, alors qu'ils trient de plus en plus leurs déchets ? L'écologie punitive, telle qu'appliquée ici avec cette redevance incitative, n'est pas la bonne solution.


La majorité à l'Agglomération prend le problème à l'envers. L'incitation qui doit être mise en place doit se faire auprès des producteurs de déchets plutôt qu'auprès des consommateurs afin de maîtriser le coût de traitement des déchets plutôt que de s'appuyer sur le portefeuille des contribuables. Une simple action de sensibilisation via des ambassadeurs du tri auprès

de nos concitoyens n'est pas suffisante. Il faut partir de la racine du problème et mener des actions concrètes qui ont lieu directement au sein des grandes sur-

faces, avec, par exemple, la prise en charge des suremballages directement au sortir de la caisse. Ce que nous regardons tous, en tant que citoyen, est le chiffre qui figure au bas de la facture. Aujourd'hui, les EPCI ne cessent de voir les coûts des déchets augmenter. Il faut alors valoriser le traitement afin, d'une part, de diminuer le volume des OMR et d'autre part, diminuer le coût de traitement. Nous privilégions donc un système gagnant-gagnant plutôt que perdant-perdant, c'est-à-dire un système où l'enfouissement disparaît au profit de la valorisation des déchets, et où la collectivité agit plutôt que subit. ●

Une incitation auprès des producteurs





Jordan Lépinay

La boxe dans le sang

Champion du monde de kick-boxing(1) en titre, le Briochin Jordan Lépinay a récemment décidé de ne se consacrer qu'à son sport. Il est le premier sportif "individuel" à être partenaire de la marque Bretagne. Il est également aidé par l'Agglomération dont il est un des ambassadeurs.

Jordan Lépinay, 27 ans, affiche un palmarès hors normes en kick-boxing. Il a été titré 11 fois champion de France et a remporté deux Coupes du monde en amateur. Passé professionnel en 2016, il enchaîne les succès : champion de France, deux fois champion d'Europe... Jusqu'à la consécration en 2019, année où il remporte le championnat du monde de kick-boxing, chez lui, à Saint-Brieuc. Titre qui doit être remis en jeu début 2022.

S'il s'est installé depuis peu à Paris pour intégrer une équipe de professionnels, Jordan Lépinay est un Briochin pur jus. Il grandit aux Villages et à La Croix Saint-Lambert. Il fréquente l'école Sainte-Marie et les collèges Saint-Pierre et Le Braz avant de rentrer au CFA de Plérin, en troisième, pour passer son CAP couverture.

La boxe, il ne sait plus vraiment quand il a commencé. Il se souvient juste que lors de sa première compétition, il avait 6 ans. Son père, champion d'Europe de

kick-boxing en 1997, a pourtant tenté de l'orienter vers d'autres sports, comme le foot et le hip-hop. « Mais on a la boxe dans le sang », sourit Jordan Lépinay dont les deux frères et la maman ont pratiqué ou pratiquent le kick-boxing.

Pour autant, le jeune homme considère qu'il n'a pas de don. « J'ai dû beaucoup travailler pour arriver à un bon niveau. » Surclassé dès ses 8 ans « pour pouvoir participer à des compétitions », il combat des garçons de deux ans de plus que lui. « J'avais déjà en tête de faire mieux que mon papa », confie Jordan Lépinay.

À 12 ans, il s'entraîne trois fois par semaine au KFB Briochin, salle d'entraînement que son père, Patrick, a créée à l'espace Curie (Saint-Brieuc). Petit à petit, il s'y rend tous les soirs. Et une fois son CAP de couvreur-zingueur en poche, il travaille, pendant trois ans, au club en contrat civique. « J'en ai profité pour passer mon diplôme d'État (BPJEPS) d'éducateur sportif pugilistique, en 2015 », raconte Jordan Lépinay.

Un an plus tard, il rentre dans la catégorie des kick-boxeurs professionnels. S'il gagne des combats, les primes remportées ne lui permettent pas de gagner sa vie. Il exerce alors en parallèle son métier de couvreur-zingueur à Plérin. Un double emploi du temps qui ne l'empêche pas de devenir champion du monde en 2019.

Cependant pour conserver son titre, Jordan Lépinay décide de ne se consacrer qu'à la pratique de son sport. Il crée une entreprise en septembre 2020, avec Fabrice Devillers, président de la société de marketing sportif Hors-Jeu (et ancien directeur commercial du Stade Rennais), Thomas Le Floc'h et Patrick Lépinay. L'objectif : trouver des partenaires financiers intéressés par l'image que véhicule le champion.

« J'incarne la réussite par le sport et par l'effort, l'attachement à un territoire : la Bretagne et la baie de Saint-Brieuc », assure celui qui est devenu, en juin, le premier sportif individuel partenaire de la marque Bretagne. Il est aussi soutenu par l'Agglomération. « Jordan est un bel exemple pour les jeunes de nos communes par son projet sportif, mais aussi par son engagement auprès des mineurs en insertion », estime Ronan Kerdraon, Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

« Avec l'éducation que j'ai reçue, je n'aurais pas mal tourné, mais la boxe m'a apporté une sérénité, m'a donné une voie », conclut celui qui compte bien conserver sa ceinture, mais aussi conquérir le titre mondial au Glory. Son plus grand souhait : que le kick-boxing devienne discipline de démonstration aux J.O. de Paris 2024. •

(1) K1 Rules ISKA Pro.